

LE MARAIS DE LA SEUDRE

D'AUJOURD'HUI A DEMAIN



ÉLABORATION D'UN PROJET TRANSVERSAL ET PARTAGÉ

ÉLÉMENTS D'ÉTAT DES LIEUX, DE DIAGNOSTIC ET PISTES DE RÉFLEXION
Décembre 2022

Préambule

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM), engagées dans la préservation et la mise en valeur du marais de la Seudre, ont impulsé la construction collective d'une stratégie pour cet espace.

Il s'agit d'élaborer puis de mettre en œuvre un projet concerté intégrant de manière transversale les différents enjeux des marais (économiques, environnementaux, paysagers, sociaux, patrimoniaux...), et structurant les actions menées par les différents acteurs (collectivités locales, professionnels, associations, etc.), dans une dynamique commune en faveur du marais de la Seudre.

Les éléments présentés ci-après constituent une synthèse des entretiens réalisés dans le cadre de la concertation initiale pour l'élaboration de cette stratégie. Ce travail ne vise pas à être exhaustif, mais à fournir un premier retour sur la perception qu'ont les principaux acteurs du marais, de son état, de ses évolutions, des enjeux à traiter. Il fournit une base de réflexion pour la proposition aux élus d'une feuille de route préliminaire du projet, qui sera discutée, amendée et enrichie avec les acteurs du marais dans le cadre des instances de concertation du projet à définir.

Un recueil de citations d'acteurs du marais rencontrés est également disponible en cliquant sur le lien suivant : [Consulter le recueil de paroles d'acteurs du marais](#)

Rédaction : Pauline GERMANAUD, cheffe de projet Marais de la Seudre



Rappel du contexte du projet



Chenal de Mornac-sur-Seudre © P. GERMANAUD

Un projet initié par la CARA et la CCBM



ISSU D'UNE VOLONTÉ DE PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR LE MARAIS SALÉ...



...ET DU SOUHAIT DE CONSTRUIRE LE PROJET AVEC LES ACTEURS DU MARAIS

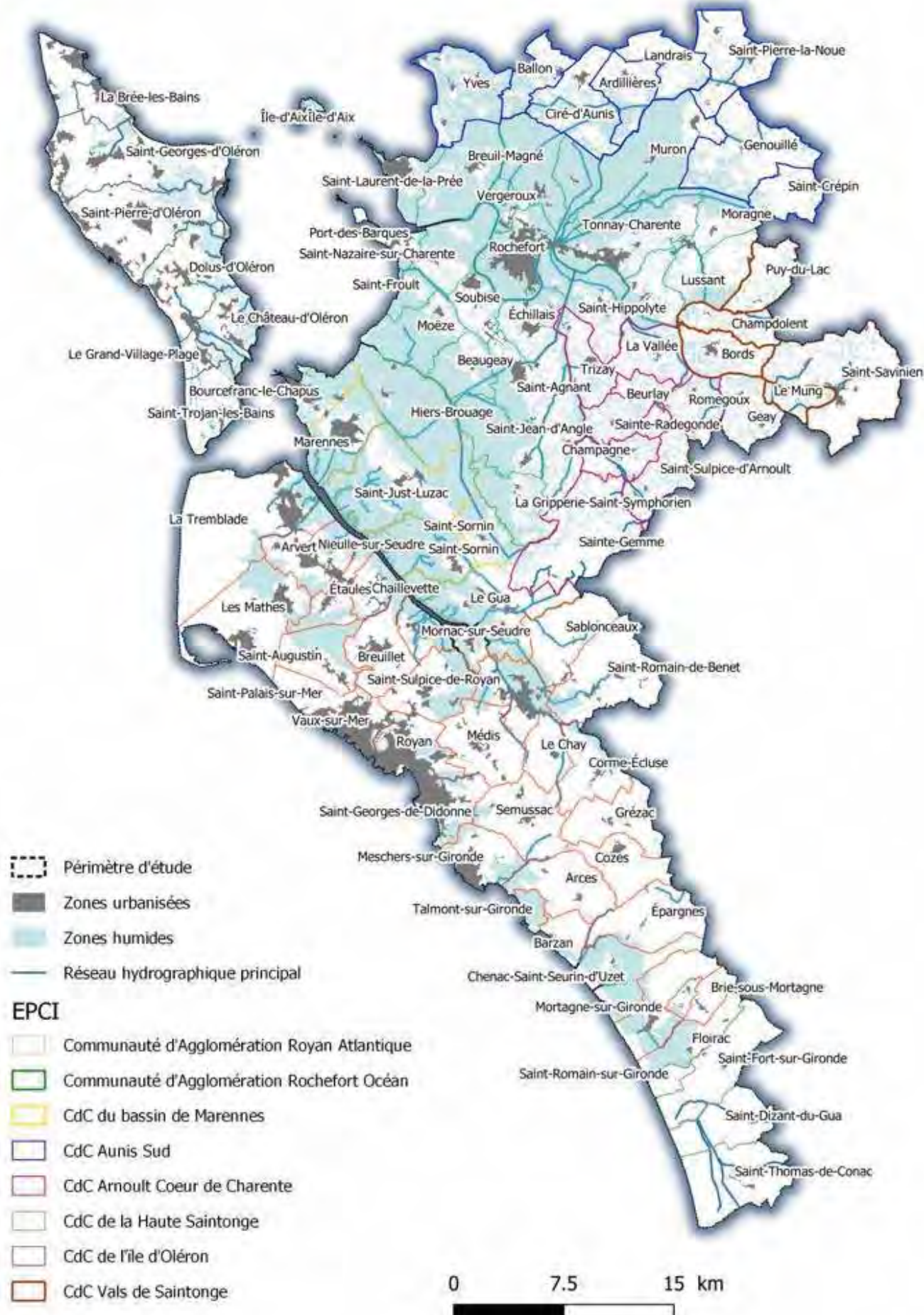
2 EPCI chefs de file, mobilisant l'ensemble des partenaires et acteurs du marais, pour échanger, proposer, choisir, agir.



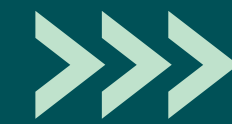
Pourquoi une mobilisation de la CARA et de la CCBM ?

- POUR ÉLABORER UN PROJET QUALITATIF POUR LE TERRITOIRE**
Un espace privé, mais une légitimité des EPCI pour animer la construction d'un projet de territoire
- POUR METTRE EN ŒUVRE ELLES-MÊME CERTAINES ACTIONS, ET ACCOMPAGNER LES AUTRES PARTENAIRES / PORTEURS DE PROJETS**
- UNE DÉMARCHE EN LIEN AVEC LES COMPÉTENCES DES INTERCOMMUNALITÉS...**
Aménagement du territoire, urbanisme, développement économique, GEMAPI, protection et mise en valeur de l'environnement, assainissement, aménagement de chemins de randonnée...
- ...ET AVEC LES AUTRES DÉMARCHES DU TERRITOIRE**
PAPI, SAGE, animation NATURA 2000...

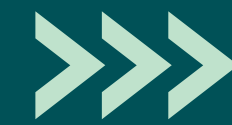
PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ PNR



Un projet qui s'inscrit dans la complémentarité de la réflexion PNR



UN FOCUS OPÉRATIONNEL SUR LE MARAIS DE LA SEUDRE



UNE ÉCHELLE DE TEMPS DIFFÉRENTE

Un démarrage rapide, sans attendre la fin de la construction de la Charte du futur PNR



DES RÉFLEXIONS ET ACTIONS QUI ALIMENTERONT LE PROJET DE PNR

- Des objectifs et projets qui pourront être intégrés à la Charte
- Une démarche qui pourra se fondre dans le PNR lorsque celui-ci naîtra

UN PARTENARIAT CARA-CCBM



CONVENTION DE PARTENARIAT ET MISSION DE
COORDINATION JUSQU'AU 30 JUIN 2022



*Mission de coordination financée avec le soutien du programme DLAL FEAMP.
Le programme DLAL FEAMP est soutenu par l'Europe, l'État et la Région
Nouvelle-Aquitaine.*





PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PROJET*

Plus de 120 personnes rencontrées pour le diagnostic

Communes
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Département de Charente-Maritime
Région Nouvelle-Aquitaine

Comité Régional Conchylicole 17
Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron
Association Crevettes Impériales des Marais Charentais (ACRIMA)
Association de Producteurs de Salicorne des Marais Charentais (APSALIMAC)
Association APROMARAIS
Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle-Aquitaine (CAPENA)
Chambre d'Agriculture 17
Comité départemental des Pêches Maritimes et Élevages Marins 17 (CDPMEM)

Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre
Agence de l'Eau
Forum des Marais Atlantiques
Syndicat Mixte des Ports de la Seudre
Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA)
Eau 17
GIP Littoral

ASA / ASCO
SAFER Nouvelle Aquitaine
Propriétaires privés

Préfecture - Sous-Préfecture
DDTM
DREAL
Office Français de la Biodiversité
Direction interrégionale de la Mer
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Départementale De La Protection Des Populations

Collectivités

Filières professionnelles

Eau et marais

Propriétaires & acteurs fonciers

Services de l'Etat

Environnement

Usagers de loisirs

Tourisme

Culture & Patrimoine local

Emploi, formation, recherche

Conservatoire d'espaces naturels
Conservatoire du Littoral
FREDON Charente-Maritime
Parc Naturel Marin
CPIE Marennes Oléron
Association NATVERT
Nature environnement 17
Ligue pour la Protection des Oiseaux
Association OBIOS

Fédération/Associations de Pêche
Fédération/Associations de Chasse
Fédérations et Associations de Randonnées (Pédestre, cyclistes...)

Offices de tourisme
Cité de l'Huître
Prestataires du nautisme
Train des Mouettes
Bâteau Passeur

Huître Pédagogique
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement 17
Fondation Jacques Daniel Seudre et Mer

CFPPA
Lycée de la Mer et du Littoral
COBEMO
IFREMER
Université de la Rochelle

* Liste non exhaustive des futurs partenaires potentiels de la démarche. Tous les partenaires mentionnés n'ont pas été rencontrés dans le cadre du diagnostic.



**UN ACCUEIL
TRÈS
FAVORABLE
DE LA
DÉMARCHE**

UNE CONSCIENCE PARTAGÉE DE L'IMPORTANCE D'AGIR (VITE)

- Une identité du marais assez nette que les acteurs souhaitent préserver
- Des tendances d'évolution qui interrogent les acteurs sur l'avenir du marais
- Une conscience d'être à un moment "charnière" pour le marais

DES ACTEURS DÉSIREUX D'ÊTRE ASSOCIÉS À LA CONSTRUCTION DU PROJET

- Par attachement au marais, en tant que propriétaire et/ou usager
- Pour une bonne prise en compte des enjeux individuels...
- ...mais pour trouver ensemble comment concilier les besoins de chacun, et les enjeux communs
- Une volonté d'être **reconnus en tant que propriétaires**, et donc décisionnaires légitimes de l'avenir du territoire



**UN BESOIN DE DIALOGUE POUR
ÉLABORER UN PROJET FÉDÉRATEUR,
UNE VISION MOBILISATRICE DU MARAIS**

ELEMENTS D'ETAT DES LIEUX ET DE DIAGNOSTIC DU MARAIS DE LA SEUDRE

CONTENU DU DOCUMENT :

**UN ESPACE DE
PRODUCTION AVANT
TOUT**

**UN TERRITOIRE
EXCEPTIONNEL A
PRESERVER**

**UN ESPACE DE PLUS EN
PLUS INVESTI PAR LES
USAGES RÉCRÉATIFS**

**UN TERRITOIRE
MENACÉ PAR LES
RISQUES LITTORAUX
ET LES CHANGEMENTS
GLOBAUX QUI MISE
SUR SON
ADAPTABILITÉ**

**UNE AVENTURE
HUMAINE A
POURSUIVRE**





UN ESPACE DE PRODUCTION AVANT TOUT



**Des activités
primaires
structurantes à
conforter**

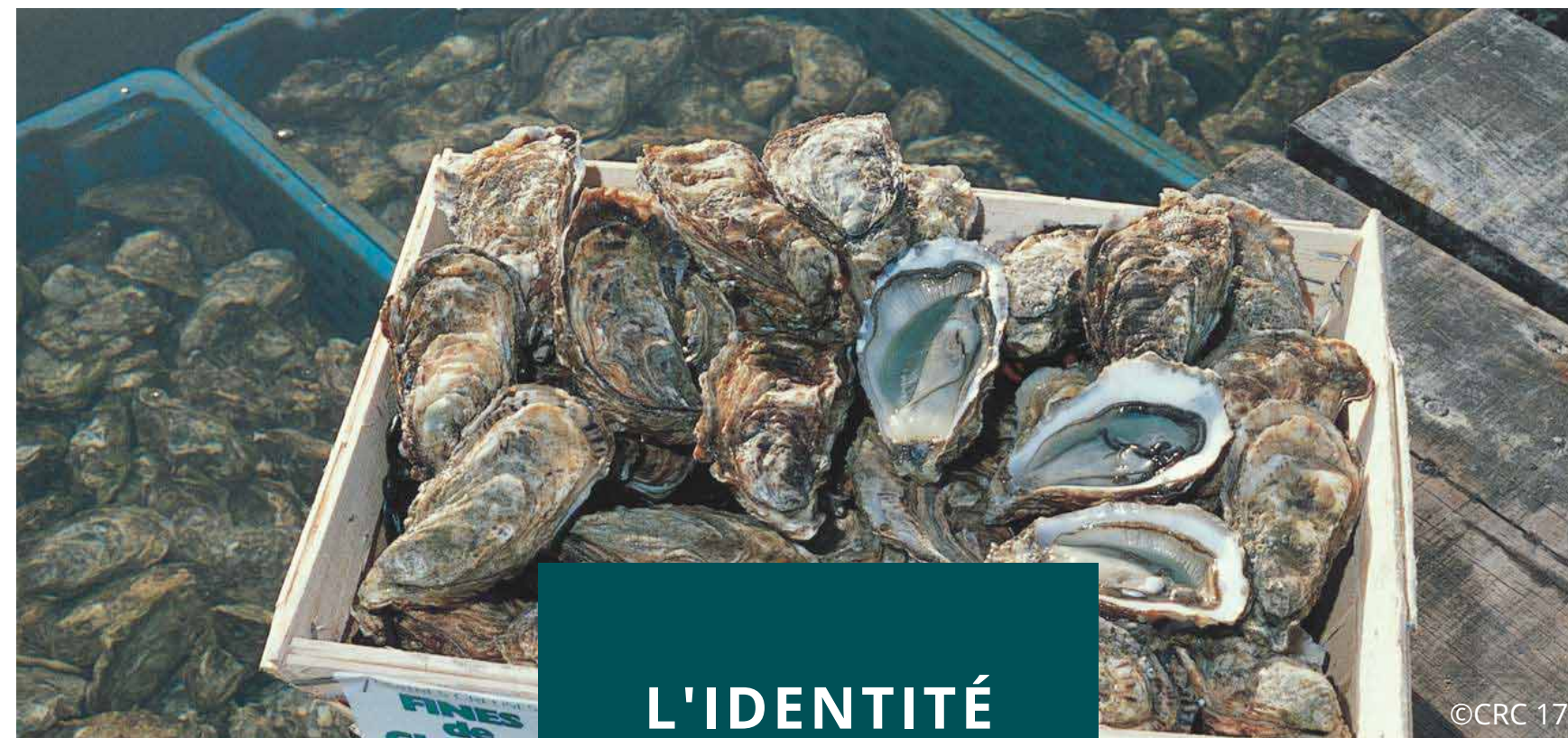
Un marais aménagé pour l'activité humaine, qui s'est réinventé au fil des siècles

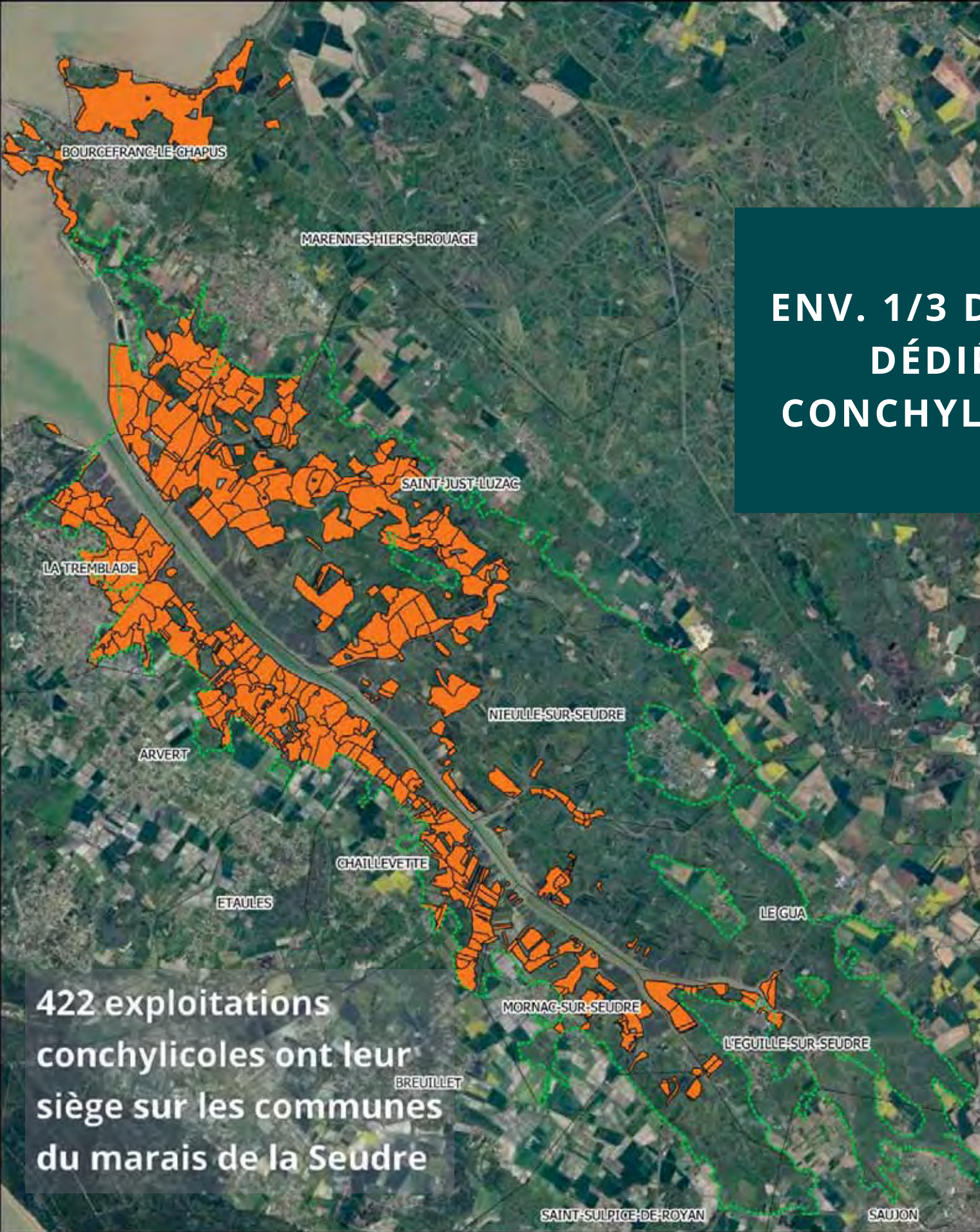
Des activités intégrées à leur environnement qui garantissent l'entretien du marais

Un attachement fort à l'identité productive du marais

Un marqueur identitaire, économique et social des communes de marais

Un poids du marais dans l'économie locale variable selon les communes

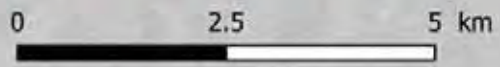




**ENV. 1/3 DU MARAIS
DÉDIÉ À LA
CONCHYLICULTURE**

**422 exploitations
conchylocoles ont leur
siège sur les communes
du marais de la Seudre**

Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)
 Secteurs à usage ostréicole



Sources :
Chambre d'agriculture de Charente Maritime (2012)
IGN GEO17 2018

"L'HUÎTRE, FLEURON DU BASSIN DE MARENNES"

LE BASSIN MARENNES OLÉRON, PRINCIPALE ZONE OSTRÉICOLE FRANÇAISE, RÉPUTÉE POUR L'AFFINAGE

Le marais de la Seudre, principale zone d'affinage d'huîtres du bassin Marennes Oléron

UN TERRITOIRE FORTEMENT DÉPENDANT DE LA BONNE SANTÉ DE L'HUÎTRE



L'affinage
en claires...
C'est ici et nulle
part ailleurs !



Les huîtres
**Marennes
Oléron**

OSTRÉICULTEURS **AFFINEURS**

Les seules huîtres certifiées en France



huîtresmarennesoléron.com

DES PRODUCTIONS RECONNUES VIA UNE IGP ET DEUX LABELS ROUGES

- Portés par un groupement de producteurs assurant la promotion et défense des produits
- Entre 1/2 à 2/3 des huîtres produites sur le territoire (env. 50 % des producteurs adhérents)
- Le verdissement, signature de Marennes Oléron



Fine de Claire



Fine de Claire Verte



Spéciale de Claire



Pousse en Claire

GARANTISSANT L'AFFINAGE EN CLAIRE, DONC L'UTILISATION DU MARAIS

- En dehors des appellations, pas de garantie sur l'affinage réalisé
- Grossissement réalisé en majorité hors du territoire
- Réflexions en cours du Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron pour faire reconnaître le rôle de l'affinage
- Nécessité d'une bonne valorisation économique pour rentabiliser l'affinage
- Sans affinage, intérêt moindre du marais

UNE COMPLÉMENTARITÉ DE CARACTÉRISTIQUES PROPICES À DIFFÉRENTES PRODUCTIONS AQUACOLES

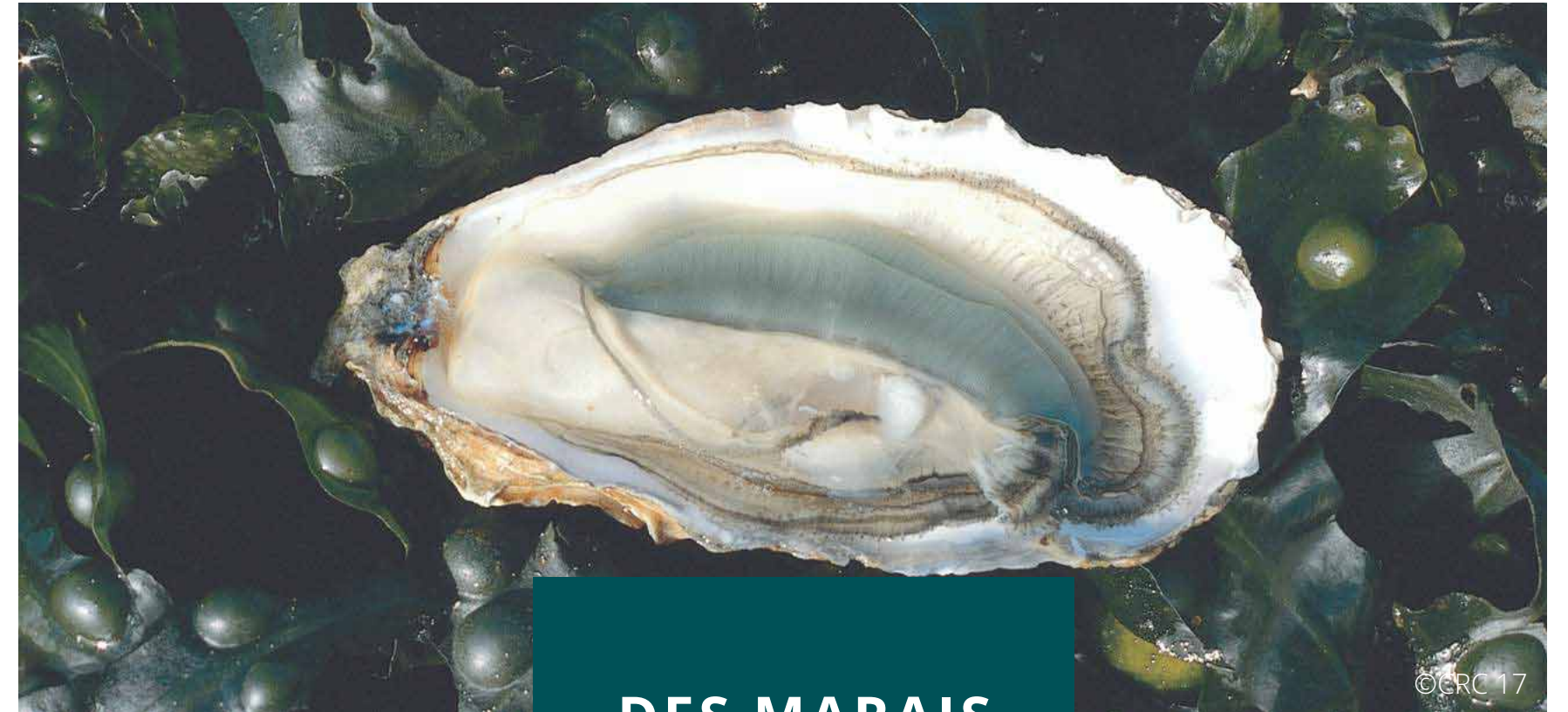
- Huîtres vertes, pousse, palourdes, crevettes
- Possibilités de diversification des entreprises
- Un étalement des charges de travail

UN DÉVELOPPEMENT RÉCENT DE LA POUSSE EN CLAIRE

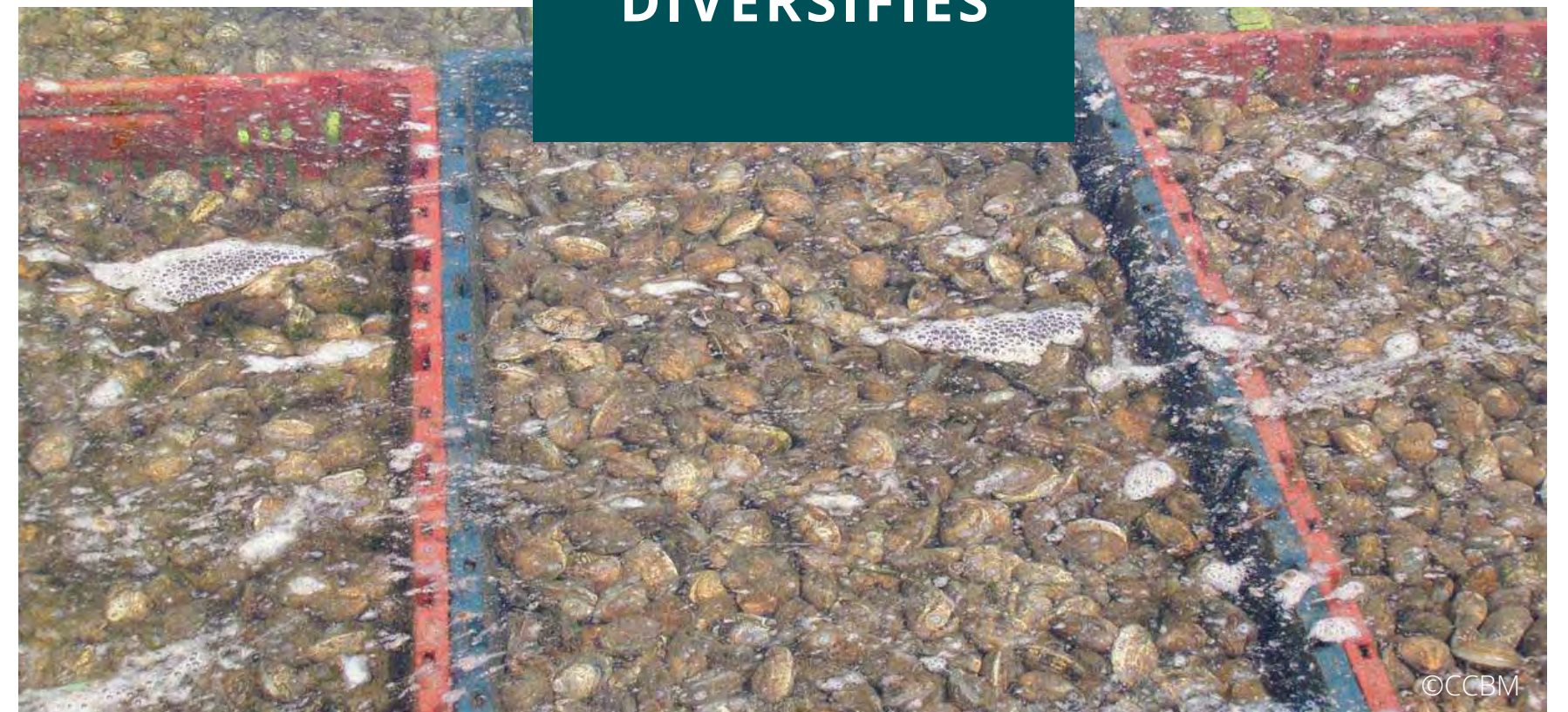
- Produit de qualité, mieux valorisé
- Nécessitant d'importantes surfaces de marais (très faibles densités)

LA PALOURDE DE CLAIRE

- Un produit de haute qualité
- Un marché stable et rémunérateur



**DES MARAIS
DIVERSIFIÉS**





LA CREVETTE IMPÉRIALE, UNE PRODUCTION À HAUT POTENTIEL

UNE BONNE COMPLÉMENTARITÉ AVEC L'HUÎTRE

- Une voie de diversification de plus en plus prisée des conchyliculteurs
- Peu de pénéculteurs à titre principal (ou qui en font une activité importante)

UNE DEMANDE SUPÉRIEURE À L'OFFRE

- Un produit pourtant encore peu connu en dehors de la clientèle locale ou des établissements haut de gamme
- Un potentiel de production à priori important en haut de Seudre
- Une alternative aux productions industrielles importées

UN PRODUIT DE QUALITÉ À FAIRE RECONNAITRE COMME TEL

- Prévenir le risque de l'intensification
- Un produit à différencier nettement par un label qualité
- Une communication à poursuivre

UN DÉVELOPPEMENT FREINÉ PAR L'ACCÈS DIFFICILE AU FONCIER



**32 PRODUCTEURS ADHÉRENTS À L'ACRIMA* EN 2021
SUR LA SEUDRE, MAIS BIEN PLUS DE PRODUCTEURS
(DÉCLARÉS OU NON)**

et une concurrence avec les non-professionnels

** Association des producteurs de crevettes impériales des marais charentais*



**L'ÉLEVAGE BOVIN,
ACTIVITÉ
DOMINANTE DES
FONDS DE MARAIS**



PRÈS D'UN QUART DU MARAIS PÂTURÉ

- Élevage bovin majoritaire
- Production extensive sans intrants
- Un moyen efficace d'entretien des bosses, mais qui ne valorise pas les bassins (servant de clôture)

UNE UTILISATION CONTRAINTE

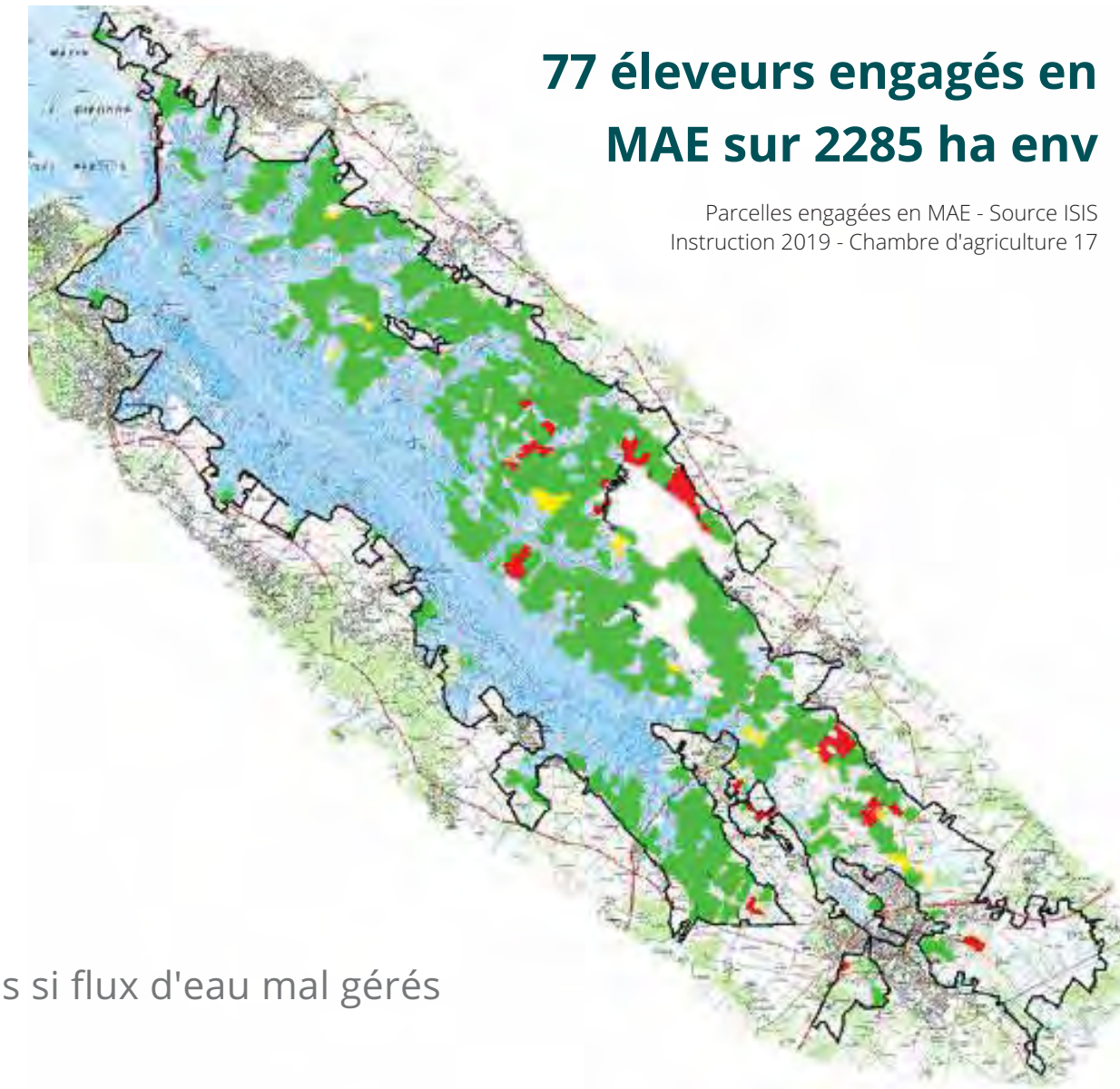
- Pâturages séchants : mise à l'herbe précoce
- Fonction de l'eau douce disponible (mares)
- Fauche rarement possible du fait de la faible largeur des bosses
- Foncier morcelé

UNE FILIÈRE EN DIFFICULTÉ

- Baisse de la consommation de viande en France
- Prix de vente insuffisant
- Éleveurs souvent également présents sur Brouage, site pilote d'une expérimentation sur l'élevage en ZH

DES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES

- Risques de contamination bactérienne des eaux liées aux déjections si flux d'eau mal gérés
-> lien aux zones conchylicoles aval
- Risque de piétinement des berges



**77 éleveurs engagés en
MAE sur 2285 ha env**

Parcelles engagées en MAE - Source ISIS
Instruction 2019 - Chambre d'agriculture 17

UN RETOUR DU SEL ?

UNE PRODUCTION HISTORIQUE DU TERRITOIRE

- Conditions climatiques propices
- Bonne compatibilité avec les autres usages du marais, les enjeux environnementaux et paysagers
- Mais des marais profondément modifiés depuis l'âge d'or du sel

UN NOUVEL ATTRAIT DE LA SEUDRE POUR LES SAUNIERS

- Effet de saturation des autres territoires



*+ 2 autres
porteurs de
projets en
réflexion*

DES MARCHES À PRÉCISER

- Le territoire n'est pas identifié comme une zone de production de sel
- La commercialisation, principal défi pour les producteurs
- Une viabilité à trouver pour chacun



LA PÊCHE

LE MARAIS, UNE ZONE RESSOURCE

- Un espace de croissance et nourrissage pour les alevins des poissons exploitées par la pêche côtière
- Un bon état du marais nécessaire pour préserver ce rôle d'espace-ressource halieutique

UNE PÊCHE PROFESSIONNELLE TRÈS REGULÉE DANS L'ESTUAIRE

- Seule est pratiquée dans l'estuaire la pêche de la civelle, suivant licences et quotas (en réduction constante), consacrée pour partie aux opérations de repeuplement
- Des braconnages (illégaux donc) de civelles et anguilles en marais et dans les chenaux
- Pas de pêche au filet

UNE PÊCHE DE LOISIR LIMITÉE

- Ramassage des coquillages (notamment palourde) interdit dans les chenaux (ce qui contribue pour certains à leur envasement par manque de brassage des fonds)
- Des associations de pêche (AAPPMA Gaule marennaise et Seudre Atlantique) compétentes uniquement en eau douce, pas d'interlocuteur clairement identifié en eau salée
- Présence de quelques carrelets sur les chenaux
- Pêche de loisir par les propriétaires dans leurs marais (anguilles...)



Ancien fossé à poisson inutilisé © P. GERMANAUD, CCBM

**Une déprise
importante, mais des
opportunités à
explorer**



**DES SECTEURS
NON VALORISÉS,
NON ENTRETENUS,
QUI SE DÉGRADENT**

LA DÉPRISE, PERÇUE PAR LA MAJORITÉ DES ACTEURS COMME UNE PERTE, UNE DESTRUCTION DU MARAIS

Baisse des capacités productives (valorisables pour l'économie, par la biodiversité)

Crainte d'un retour à un état insalubre du marais (comme avant l'arrivée du Sous-Préfet Le Terme)

UN NIVEAU DE DÉPRISE VARIABLE SELON LES ZONES

Mais pas connu précisément, suivant un gradient amont-aval, rive droite rive-gauche et selon l'accessibilité (à la mer et depuis la terre)

Des secteurs sans perspectives connues de reprise d'activité

DES IMPACTS SUR LES ZONES EXPLOITÉES

Qualité de l'eau, fonctionnement hydraulique...

1400 ha de sartières inutilisées / 1900 ha de sartières sur le territoire du marais de la Seudre



DE NOMBREUSES RICHESSES INEXPLOITÉES

- Plantes halophiles/halophytes (Salicorne, Aster, Obione...), macro/micro-algues, mollusques...
- Une productivité des bosses de marais peu considérée en dehors du pâturage
- Des aquaculteurs peu attirés par "l'agriculture marine"



DES OPPORTUNITÉS EN AGROALIMENTAIRE, COSMÉTIQUE, PHARMACIE, ETC. À EXPLORER

- Contexte de recherche de sources de protéines alternatives à la viande
- Une image du territoire propice au développement de gammes de produits de qualité, respectueux de l'environnement
- Proximité d'entreprises axées sur la cosmétique "naturelle"



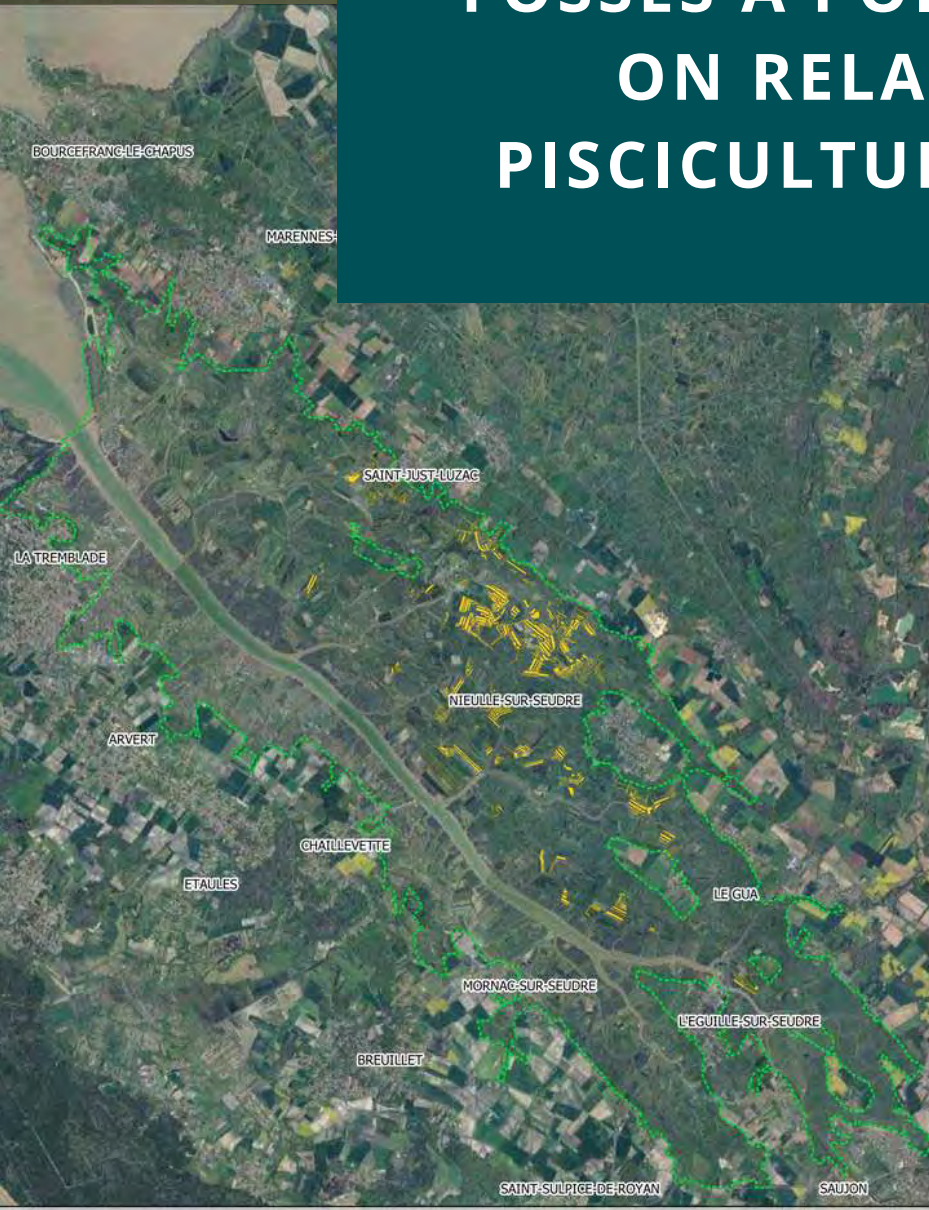
UNE PISTE POUR VALORISER DES SECTEURS EN DÉPRISE ?

- Dans le respect de la protection des milieux et des espèces concernées (sartières, fossés à poissons...)
- Des potentiels par secteurs à préciser

**Un potentiel
de croissance
bleue à
explorer**



FOSSÉS À POISSONS : PEUT-ON RELANCER UNE PISCICULTURE DURABLE ?



1/3 du marais (2950 ha) est constitué d'anciens fossés à poissons

DE NOMBREUX FOSSÉS À POISSONS INUTILISÉS DONC NON ENTRETENUS

- Des opérations ponctuelles d'entretien menées par l'ASA de Réhabilitation des Fossés à Poissons
- Un entretien coûteux, non supportable en l'absence de valorisation économique ou d'appui financier extérieur

DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE PRODUCTION À EXPLORER

- Une réflexion locale encore trop focalisée sur l'anguille
- Des entreprises locales qui s'intéressent à la production de truites, daurades...
- Des productions nouvelles du fait du réchauffement climatique ?
- Proximité d'entreprises de transformation (Saujon notamment)
- Des appuis techniques possibles à rechercher auprès de CAPENA ou du Lycée de la Mer

UNE PRODUCTION NÉCESSAIREMENT EXTENSIVE

- Une forte prédation aviaire (et un coût élevé des systèmes de protection)
- Une rentabilité difficile à trouver face à la pêche ou aux élevages plus intensifs
- Des systèmes de contractualisation à créer pour soutenir les producteurs ?

UN CONTEXTE À PRÉCISER

- Un accès au foncier à faciliter pour les éventuels porteurs de projets
- Quelle acceptabilité réglementaire des éventuelles modifications des bassins pour les besoins de l'exploitation ?



**UN REGAIN
D'INTÉRÊT
RÉCENT POUR
LE MARAIS**

POUR POUVOIR SE DIVERSIFIER AFIN DE RÉPONDRE À LA DEMANDE CROISSANTE DE LA CLIENTÈLE POUR DES PRODUITS DE QUALITÉ

- Développement de la pousse en claire, de la palourde, de la crevette...
- Permet de sécuriser les entreprises

POUR PROFITER DE CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS SOUPLES

- Plus simple d'accès, plus rapide
- Indépendant des horaires de marées
- Mais des besoins d'entretien réguliers et coûteux

CAR UN MEILLEUR CONTRÔLE DES CONDITIONS DU MILIEU

- Gestion de l'approvisionnement en eau, permettant d'isoler temporairement les productions en cas de pollution ponctuelle

DES RÉHABILITATIONS FONCTION :

- De l'accessibilité des marais
- Et de la faisabilité réglementaire
- De l'accès au foncier
- Des enjeux environnementaux



Des tendances et problématiques communes aux différentes activités primaires

DES ACTIVITÉS PLUS MÉCANISÉES, MOINS PHYSIQUES

- Entretien à la pelle mécanique : besoin de bosses plus larges
- Transport avec transpalettes, fourgonnettes, camions nécessitant des accès adaptés

DES MODES DE PRODUCTION QUI ÉVOLUENT

- Travail en claires plus grandes (quid du verdissement ?)
- Approfondissement pour lutter contre la prédation aviaire ou limiter les variations de température
- Besoin de retravailler la forme des bassins pour des nouvelles productions ?
- Des entreprises qui recherchent des techniques innovantes
- Un souhait de rester sur des modèles extensifs

DES BESOINS EN INSTALLATIONS NOUVELLES

- Adaptation aux normes sanitaires de plus en plus strictes (ex. couverture de dégorgeoirs)
- Construction de hangars agricoles
- Développement des cabanes de dégustation et vente directe
- Installations de panneaux solaires

DES ÉVOLUTIONS DIFFICILES À RÉALISER DANS LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ACTUEL

- Difficultés administratives qui découragent ou poussent à l'illégalité (procédures réglementaires longues et complexes, travaux possibles limités...)
- Pourtant, un souhait exprimé de conserver un équilibre entre production et préservation
- Une attention à ne pas reproduire les erreurs du passé

DES ACTIVITÉS
QUI
ÉVOLUENT





**DES ENJEUX DE
PÉRENNISATION ET
TRANSMISSION DES
ENTREPRISES
COMMUNS AUX
ACTIVITÉS PRIMAIRES**

UNE ATTENTION PERMANENTE POUR RESTER RENTABLE

- Des entreprises de plus en plus grosses pour rester compétitives
- Des investissements continuels
- Un coût de la main d'oeuvre élevé et des travaux peu mécanisables

DES EXPLOITANTS EN FIN DE CARRIÈRE, DES ENTREPRISES À TRANSMETTRE

- Une diminution constante du nombre d'exploitants (agriculteurs, conchyliculteurs)
- Peu de repreneurs identifiés
 - Des transmissions intra-familiales moins fréquentes
 - Des entreprises très diversifiées (taille, productions, commercialisation) pouvant intéresser des profils variés
 - Un accompagnement proposé aux porteurs de projets par le CRC, la Chambre d'agriculture, les collectivités

DES MÉTIERS QUI ATTIRENT PEU

- Difficultés de recrutement de personnel (malgré des besoins importants)
- Métiers physiques
- Des enfants souvent peu intéressés pour reprendre les activités familiales
- Des actions entreprises pour promouvoir les métiers
- Des problèmes de logement sur le territoire pour les jeunes actifs et saisonniers
- Un regain d'intérêt pour les métiers "qui ont du sens", en particulier chez les personnes en reconversion professionnelle ("travailler dehors", "produire de la nourriture")

DES STRUCTURES LOCALES DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'EMPLOI

- Lycée de la Mer, CFPPA, COBEMO, Pôle Emploi...
- Besoin de former les jeunes à la valorisation des différents potentiels du marais
- Des besoins en compétences croissants (langues étrangères, management, gestion...)

**DES QUESTIONS
FONCIÈRES
STRATÉGIQUES POUR
LE MAINTIEN DES
ACTIVITÉS PRIMAIRES**

UN MARAIS ESSENTIELLEMENT PRIVÉ

- Un marais entièrement cadastré, en propriété privé (y compris les sartières)
- Des acquisitions ponctuelles de zones à enjeux par le Conservatoire du Littoral, mal perçues par les professionnels

UNE CONCURRENCE SUR LE FONCIER ENTRE USAGERS...

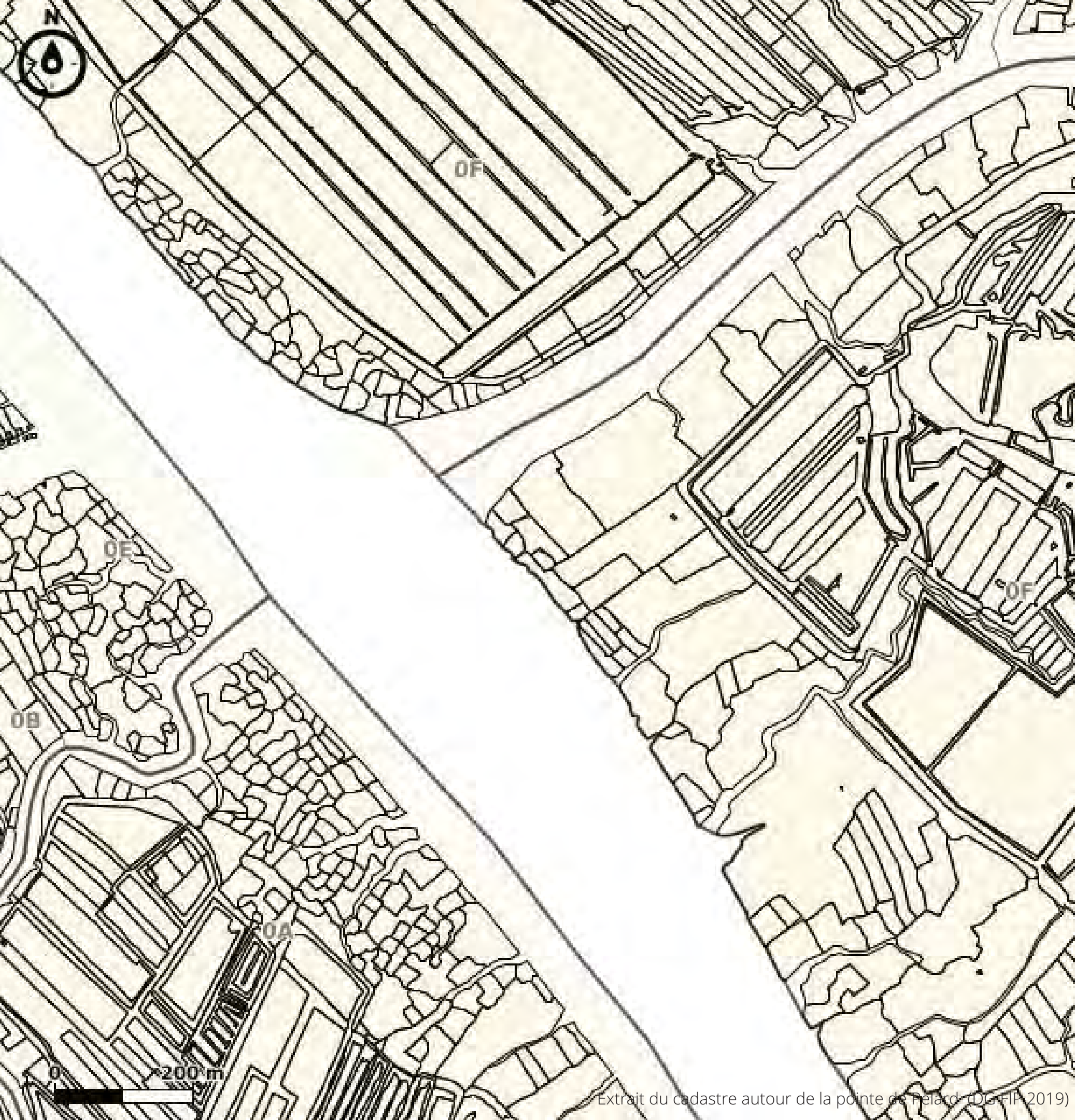
- Un mitage des exploitations par les activités de loisirs (source de conflits, notamment sur le partage des accès et l'instauration/respect de servitudes de passage)
- De plus en plus de marais rachetés par des privés pour des usages de loisirs (cabane et claire d'agrément, chasse...), malgré la priorité donnée aux professionnels en examen des ventes par la SAFER
- Des professionnels qui s'inquiètent de leur capacité d'accès au foncier pour leurs activités
- Une concurrence entre exploitants

... ET ENTRE PRODUCTIONS

- Aire délimitée de production des Huîtres Marennes Oléron, en "concurrence" avec les zones dédiées aux autres productions en claires
- Un travail engagé par le Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron pour recenser les claires dédiées à la production d'huîtres labellisées

UNE ACCESSIBILITÉ VARIABLE

- Une rive droite plus profonde, moins accessible que la rive gauche, complexifiant l'exploitation du marais
- Les sartières, accessibles traditionnellement depuis la mer, plus accessibles avec les moyens contemporains de déplacement (les chalands par ex. ne peuvent remonter les petits ruisseaux des sartières)




DE NOMBREUSES ZONES EN DÉPRISE...MAIS PEU ACCESSIBLES AUX PORTEURS DE PROJETS

- Des propriétés oubliées au fil des héritages
- Un foncier morcelé
- Des professionnels en recherche de marais à réhabiliter, qui peinent à trouver du marais
- Un système d'alerte et de priorisation par la SAFER à optimiser
- Des professionnels qui souhaitent la création d'un outil pour faciliter les achats, regroupement, réaménagement et revente de marais aux professionnels
- Des privés qui ignorent comment / à qui vendre

DES SECTEURS NON VALORISABLES SANS RESTRUCTURATION

- Cas des zones accessibles uniquement depuis la mer
- Nécessitant une restructuration pour être exploitables avec les techniques et matériels d'aujourd'hui, dans le respect des autres enjeux (milieux naturels, paysage, etc.)
- Des interrogations importantes sur l'acceptabilité réglementaire de ce type de projets



ENJEUX PRINCIPAUX ASSOCIÉS

- **Pérenniser et développer** les **activités primaires existantes**
- Définir et mettre en œuvre une **stratégie de reconquête des zones en déprise**, dans un souci d'équilibre avec les autres enjeux, dont ceux du changement climatique
 - Faciliter l'**accès au foncier** pour les activités génératrices d'entretien du milieu
 - Encourager la **diversification** pour valoriser **plus** de marais, **mieux** les produits, et renforcer économiquement les entreprises
 - Encourager le développement de **nouvelles productions durables** en marais
- Garantir la bonne **cohabitation** entre les différentes activités (professionnelles ou non)
- Trouver le **juste équilibre** entre évolution des besoins professionnels et préservation du marais
- Assurer le **renouvellement** des générations de professionnel.le.s du marais



UN TERRITOIRE EXCEPTIONNEL A PRESERVER



**DES PAYSAGES
ORIGINAUX,
TÉMOINS DE
L'HISTOIRE VIVANTE
ENTRE L'HOMME ET
SON
ENVIRONNEMENT**

DE BEAUX PAYSAGES QUI SE RÉVÈLENT EN PRENANT DE LA HAUTEUR

- Des paysages peu perceptibles à hauteur d'Homme mais qui se découvrent dès qu'on s'élève de quelques mètres
- L'image du territoire qui est mise en avant (ex. lors du passage du Tour de France)
- Des ambiances variées (couleurs, odeurs, bruits...)
- Une diversité de paysages entre amont-aval, rive droite-gauche, fonds de marais-rives de Seudre

UN PAYSAGE SOUVENT PERÇU COMME NATUREL MAIS FAÇONNÉ PAR L'HOMME

- Des marais qui ont évolué au fil des activités, se réinventent
- Aujourd'hui, des visions divergentes et/ou une méconnaissance de la place et du rôle de l'activité humaine dans les marais qui engendrent des difficultés à appréhender les évolutions du paysage
- Des évolutions des activités à articuler avec la préservation des paysages

UN ENTRETIEN ADAPTÉ NÉCESSAIRE POUR PRÉSERVER LES MARAIS

- Le risque de l'enfrichement excessif et du comblement des bassins
- Lutte contre l'abandon et la banalisation des milieux
- Un équilibre à trouver avec la renaturation de certains espaces ? Des avis divergents.

UNE VARIÉTÉ DE TECHNIQUES D'EXPLOITATION À CONSERVER POUR ÉVITER L'UNIFORMISATION

- Différents types de valorisation, modes de constructions, matériaux employés
- Risque d'uniformisation des aménagements et du paysage par un excès de rationalisation de la gestion (ex. aménagements identiques issus de marchés publics, règles de constructions ou d'aménagement trop strictes limitant trop les possibilités, etc)

UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE À AMÉLIORER

- De nombreux travaux peu qualitatifs (autorisés ou non)
- Les panneaux solaires, nouveau mode de couverture des bâtiments ? Une évolution à intégrer.
- Des particuliers qui entretiennent leurs marais comme un jardin d'agrément (tonte, essences non adaptées...)

UNE PROTECTION PAYSAGÈRE VIA LA LOI LITTORAL

- Pas de site classé (et pas de souhait d'en établir un)
- Une marge de manœuvre plus importante pour s'adapter aux évolutions des usages et des besoins
- Peu de leviers pour lutter contre les excès et d'accompagnement sur ces questions

UNE UNITÉ
DANS LA
DIVERSITÉ





Chenal de Chatressac © G. KANIA

DES PORTS ET GRÈVES AUX AMBIANCES DIVERSES

- Entre sites ostréicoles (Coux, la Grève à Duret, les Grandes Roches...) et hauts-lieux touristiques (Mornac, l'Atelier, La Cayenne)
- Un historique méconnu (commerce, armement pour la pêche à la morue...)



Gabiotte © H. BUQUET

UN PETIT PATRIMOINE LOCAL À FAIRE DÉCOUVRIR

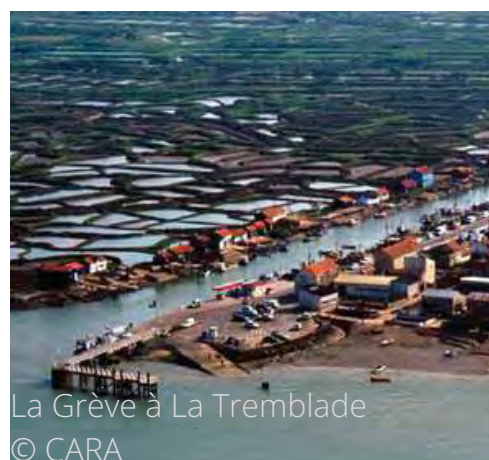
- Connu grâce à un inventaire déjà réalisé (partiellement valorisé au travers des Circuits du petit patrimoine, plutôt centrés sur les villages)
- Les gabirottes, curiosités locales qui interrogent
- Les ouvrages hydrauliques, éléments du petit patrimoine local à valoriser



Chenal de Mornac
© P. GERMANAUD

DES SITES EMBLÉMATIQUES

- Le Moulin des Loges (St-Just-Luzac), dernier moulin à marée fonctionnel du territoire. Un site ouvert au public, support de sensibilisation au marais (réaménagement en cours des abords)
- Mornac-sur-Seudre, classé parmi les plus beaux villages de France



La Grève à La Tremblade
© CARA

UN PARTAGE DE L'ESPACE À REPENSER SUR LES SECTEURS TRÈS FRÉQUENTÉS

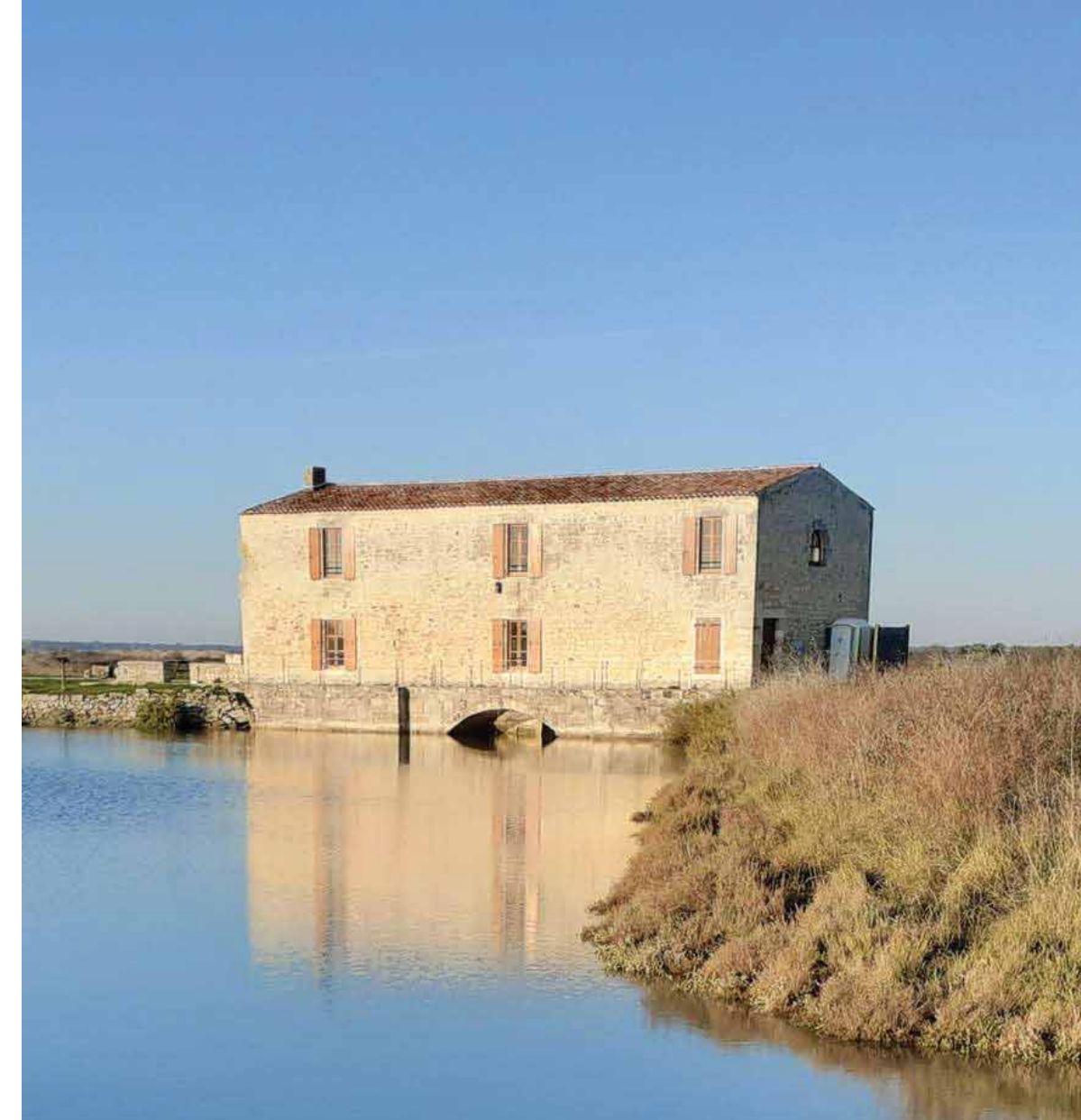
- Gérer les flux de circulation, la sécurité, les stationnements
- Intégrer harmonieusement les installations : embarcadères, cales de mise à l'eau, station de carburant (ex. La Grève à La Tremblade)



Port Paradis © CCBM

DES SITES À METTRE EN VALEUR

- Des réflexions en cours sur la pointe de l'Eguille-sur-Seudre par le Conservatoire du Littoral (propriétaire de parcelles)
- Port Paradis, Nieulle-sur-Seudre
- Pointe du Chapus, Bourcefranc-le-Chapus



DES SITES
EMBLÉMATIQUES ET
UN PETIT
PATRIMOINE
ORIGINAL À
VALORISER

UNE ZONE HUMIDE LITTORALE MAJEURE

L'UN DES PRINCIPAUX MARAIS SALÉS DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

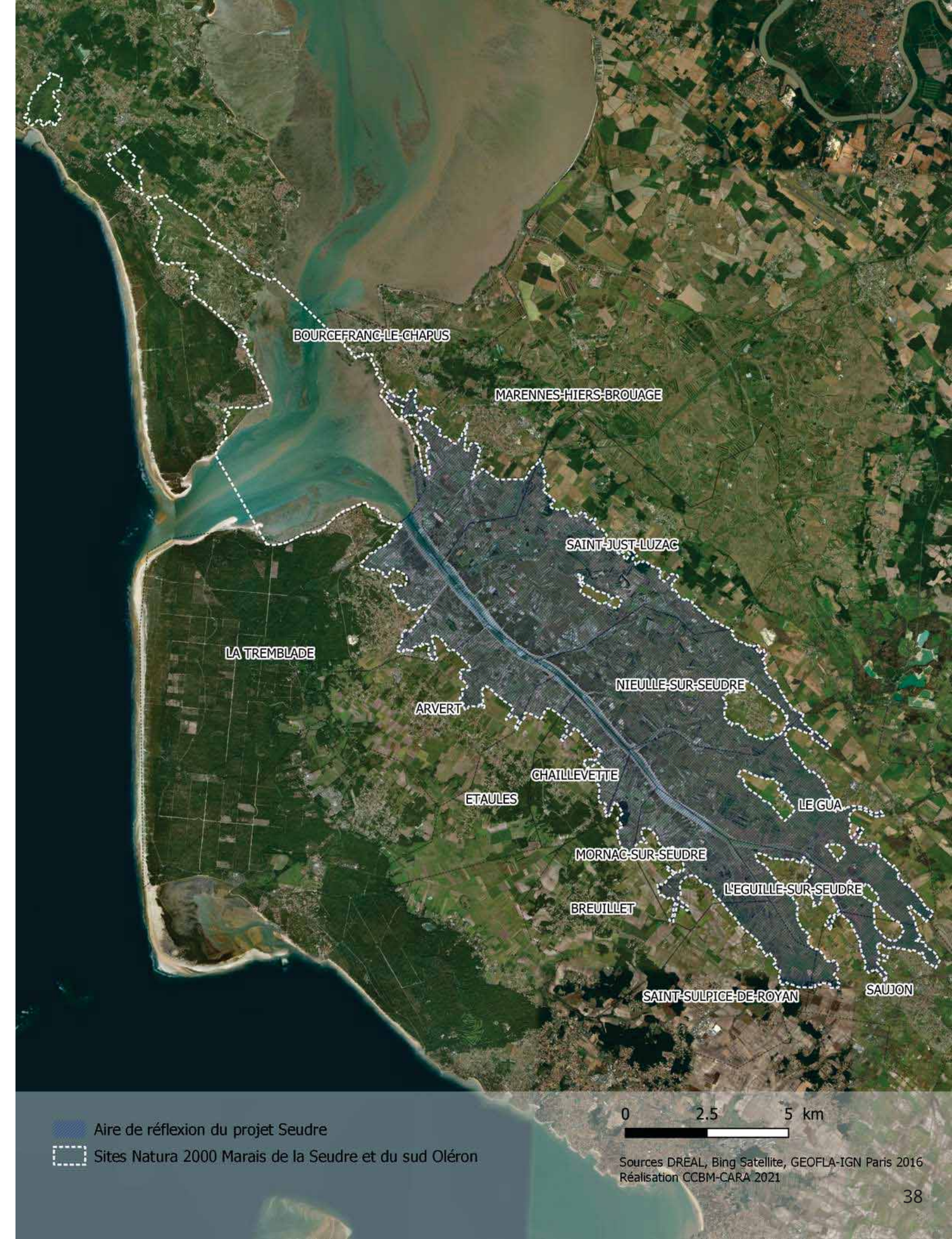
- Des milieux et une biodiversité exceptionnels reconnus au travers de deux sites Natura 2000 : FR5400432 (Directive Habitats) et FR 5412020 (Directive Oiseaux)
- De nombreuses espèces et milieux d'intérêt communautaires (dont les lagunes côtières, habitat 1150-1, très représentées sur le marais)
- Un état de la biodiversité à actualiser (étude piscicole en cours)

DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES À VALORISER

- Support de biodiversité, captation de carbone, atténuation des submersions, amélioration de la qualité de l'eau...

UNE ZONE À L'INTERFACE TERRE-MER

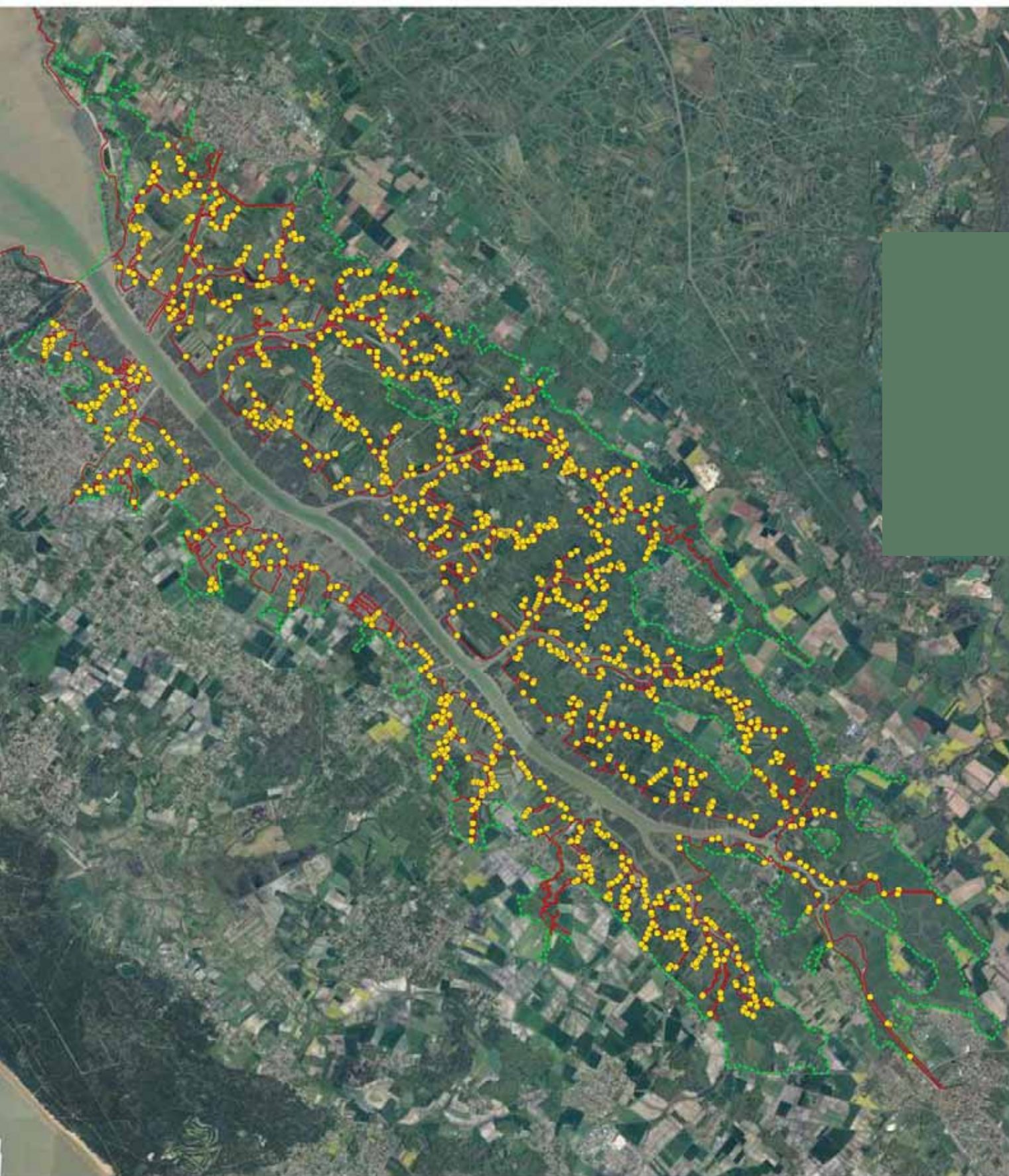
- L'un des plus petits estuaires de France
- Une zone d'alimentation pour les alevins à la base des pêches côtières



0 2.5 5 km

Aire de réflexion du projet Seudre
Sites Natura 2000 Marais de la Seudre et du sud Oléron

Sources DREAL, Bing Satellite, GEOFLA-IGN Paris 2016
Réalisation CCBM-CARA 2021



Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)
Ouvrages hydrauliques pré-identifiés
Taillées et digues

0 2.5 5 km

Sources DREAL, IGN GEO17 2018, SMASS-PMO (2019)
Réalisation : CCBM-CARA 08/2021

UN VASTE RÉSEAU HYDRAULIQUE

UN ENSEMBLE ORGANISÉ EN PRISES

- Près de 440 km de digues et taillées (dont la taillée Richelieu) séparant le marais intérieur (endigué) des sartières
- Plus de 1530 ouvrages à la mer pré-localisés pour contrôler les flux d'eau (ouvrages généralement privés)
- Un vaste ensemble de bassins, séparés par des taillées, berges, abbotteaux

LA TAILLÉE, PREMIER OBSTACLE À LA MER

- Des secteurs dégradés faute d'entretien par les propriétaires
- Une propriété multiple (en général, extérieur sur le domaine public maritime, dessus communal s'il y a un chemin, chambords intérieurs aux propriétaires riverains)



UNE COORDINATION LIMITÉE DE LA GESTION HYDRAULIQUE ET DE L'ENTRETIEN

- Une alimentation permanente par la mer qui limite les besoins de se coordonner
- Une connaissance du marais très empirique
- Des réaménagements ponctuels qui prennent insuffisamment en compte le réseau collectif



UN DÉFICIT D'ENTRETIEN CROISSANT

- Un manque d'outils juridiques pour contraindre les propriétaires à entretenir leurs marais
- Un mauvais état des ouvrages ne permettant plus une gestion efficace (lutte contre les moustiques, évacuation du pluvial, protection contre les submersions...)
- Un envasement naturel, parfois accentué par des aménagements et/ou une gestion inadaptés
- Un entretien pas toujours adéquat (techniques, matériaux...)

UN ENTRETIEN COUTEUX

- Des charges lourdes pour les propriétaires si les marais ne sont pas utilisés
- Des frais difficiles à partager entre les propriétaires directs et les autres bénéficiaires sans structuration des propriétaires
- Un entretien à raisonner en considérant l'ensemble du système hydraulique concerné (cohérence à l'échelle de la prise, du chenal...)
- Un appui envisageable de financeurs uniquement sur justification et sur des ensembles hydrauliques cohérents, avec des propriétaires structurés

DES SARTIÈRES QUI S'EFFACENT FAUTE D'ENTRETIEN

- Une première protection des taillées qui risque de s'amenuiser
- Des conchyliculteurs intéressés pour réhabiliter des sartières... mais souvent en les endiguant !
- Un développement de prés-salés sur les anciennes claires de sartières faute d'entretien (sauf les secteurs remembrés et exploités en rive gauche), au détriment de l'habitat lagune
- Un dialogue difficile avec les services de l'Etat sur la préservation des habitats naturels associés



Curage d'un fossé à poisson © CCBM



Remblais à proscrire © S. DOBIGNY, CCBM



Renforts en tôle, inappropriés © P. GERMANAUD



Sartières inutilisées en rive droite © J.-P. DAVID, SMASS

UNE RICHE BIODIVERSITÉ LIÉE À L'AMÉNAGEMENT DU MARAIS PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE

- Des milieux très riches en espèces
- Une exploitation extensive compatible avec la préservation de la biodiversité (MNHN, 2013, 2018)
- Une conciliation parfois difficile entre les enjeux biodiversité et d'exploitation (ex. prédation aviaire et pisciculture)

UNE DIVERSITÉ DE MILIEUX ET DE MODES DE GESTION À CONSERVER

- Lagunes côtières, prés salés, fourrés, zones boisés
- Zones salées, saumâtres, douces
- Zones exploitées ou non, avec des gestions variées
- Du petit bâti accessible aux chauves-souris à maintenir
- Une diversité offrant des conditions propices à un grand nombre d'espèces, dont certaines nécessitant des milieux différents selon les phases de leur vie / de leur activité (ex. nourrissage-repos)

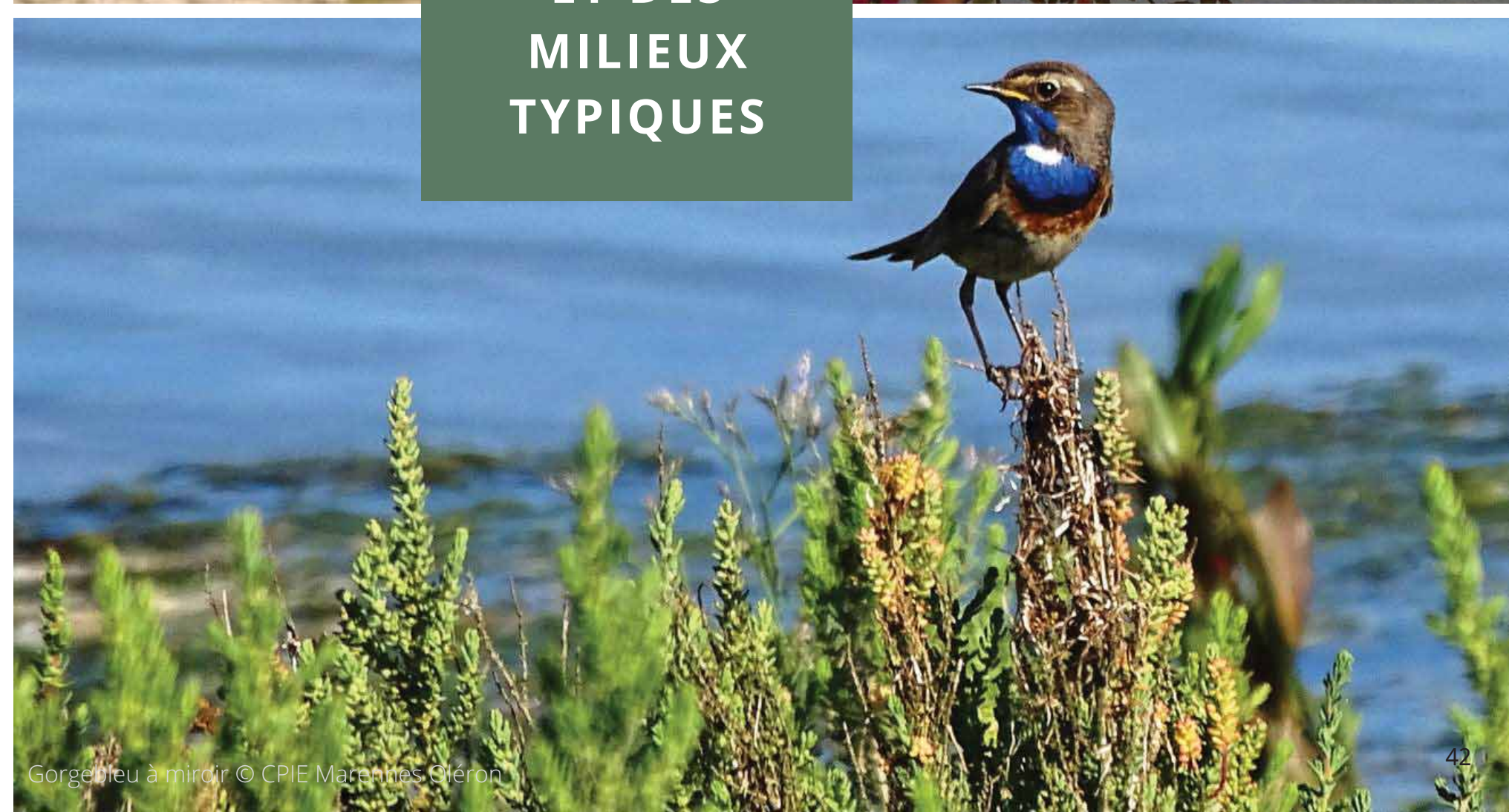


Echasses blanches
© CPIE Marennes Oléron



Salicornes © CPIE Marennes Oléron

DES ESPÈCES
ET DES
MILIEUX
TYPIQUES



Gorgebleu à miroir © CPIE Marennes Oléron



Statice © CPIE Marennes Oléron



Salicornia, près du ruisseau de la Plie © P. GERMANAUD

UNE VISION PLUTÔT NÉGATIVE DES ZONES NON ENTRETENUES

- Des comblements de bassins
- Un enrichissement des fonds de marais, au détriment des roselières quand elles existent
- Une augmentation des moustiques liée au manque d'entretien et de gestion régulière (crainte d'un retour de maladies*)
- Des zones vues comme des "repaires à nuisibles"

UNE RÉUTILISATION INTÉGRALE DU MARAIS PEU PROBABLE, PERMETTANT DE RÉSERVER CERTAINES ZONES À LA BIODIVERSITÉ ?

- Une opportunité pour privilégier une "renaturation" de certains secteurs peu propices aux activités humaines ?
- Une imbrication entre zones exploitées durablement et zones dédiées à la biodiversité à imaginer pour éviter une spécialisation par secteur et privilégier la diversité.

**NB : Contrairement aux croyances, les moustiques présents en marais salés ne véhiculent pas le paludisme (contrairement à ceux des marais doux). Les moustiques tigres n'y sont pas présents.*



UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE POUR LA PRÉSERVATION DE L'ANGUILLE

- Une espèce menacée
- Une pêche légale et un braconnage important de civelles et d'anguilles
- Des habitats propices à la croissance des anguilles
- Des suivis réguliers menés par la Cellule Migrateurs Charente Seudre
- Un règlement européen et un Plan de Gestion français dédié, définissant le marais de la Seudre comme Zone d'Actions Prioritaires

DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES À RÉTABLIR

- Pour la libre circulation des espèces piscicoles au niveau hydraulique
- Pour assurer la connectivité entre les différents habitats
- Aménager des dispositifs de franchissement des routes pour éviter les collisions avec la faune
- Une attention permanente nécessaire pour éviter de nouveaux travaux inappropriés

UNE PRESSION SUR LES OISEAUX D'EAU LIÉE À LA CHASSE À LA TONNE

- Une pression mal caractérisée



UN DÉVELOPPEMENT D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES À QUALIFIER

- Baccharis, ragondins, écrevisses américaines...
- Espèces "indésirables" : cygnes, cormorrans
- Une présence à préciser : répartition, historique d'implantation, expansion...

Baccharis © CPIE Marennes - Oléron



DES OPÉRATIONS DE LUTTE À ENGAGER RAPIDEMENT

- Des espèces difficiles à contrôler du fait d'un fort pouvoir de multiplication
- Des nuisances induites : fermeture de milieux, perte de biodiversité locale, dégradations des berges, salissement des abreuvoirs...
- Importance de ne pas atteindre un stade "incontrôlable"

Ragondin © CPIE Marennes - Oléron



**DES OPPORTUNITÉS
POUR UNE
MEILLEURE
PRÉSERVATION DES
MARAIS**

UNE CONSCIENCE CROISSANTE DE L'IMPORTANCE DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Des acteurs du marais qui souhaitent le préserver
- Des tensions liées à la perception des enjeux liés à la préservation de la biodiversité et ses conséquences sur les usages
- Un besoin de développer l'accompagnement technique et financier des porteurs de projets pour les actions en faveur de l'environnement (ou l'intégration de ces enjeux dans leurs projets professionnels)

UN BESOIN DE DÉVELOPPER DES NOUVEAUX OUTILS D'APPUI FINANCIER DES PORTEURS DE PROJETS

- Une opportunité pour les communes avec la nouvelle dotation "biodiversité"
- Des outils de contractualisation avec les propriétaires privés ou exploitants pour des actions en faveur de la biodiversité à inventer avec les partenaires financiers

UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION AU TITRE DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMA) À ÉTABLIR

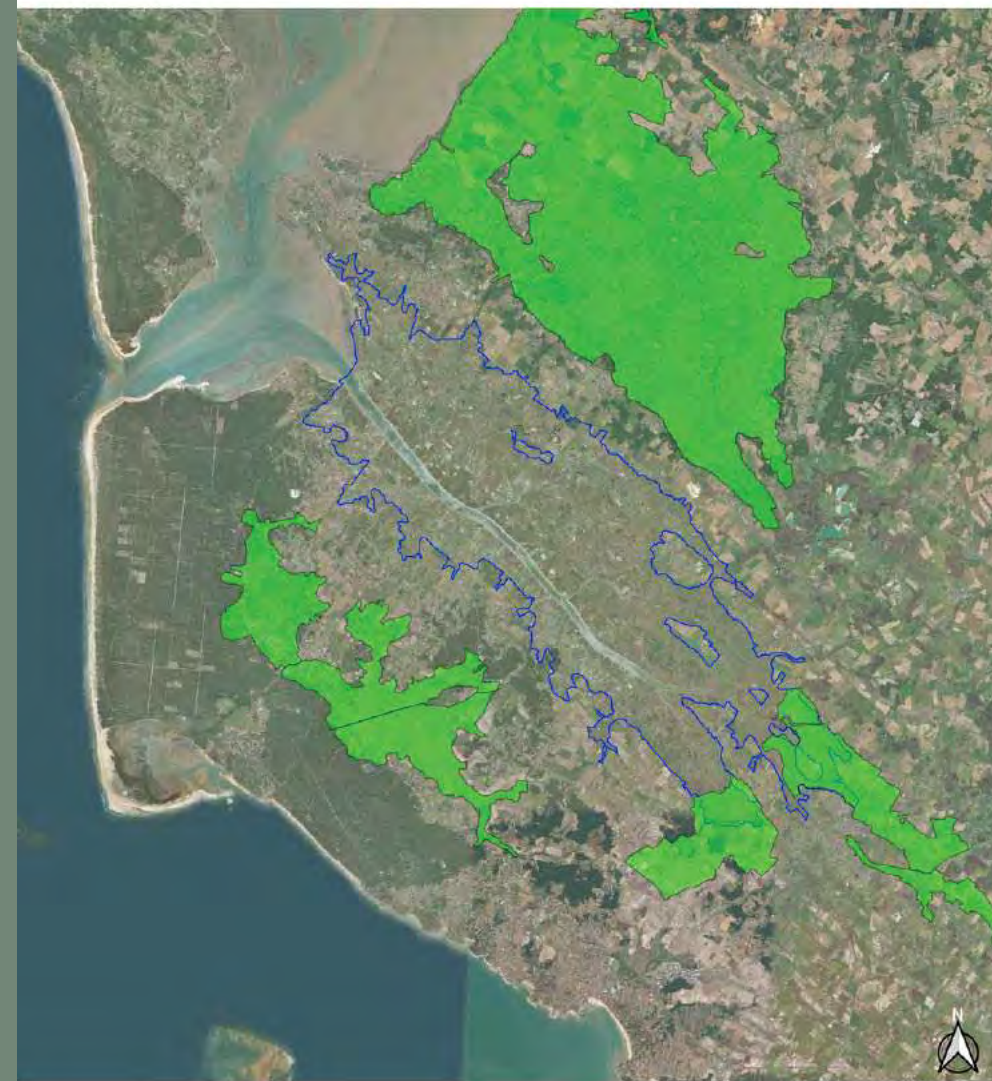
- Un partage entre intérêt collectif et particulier à définir
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre, une structure et des moyens dédiés à la Seudre
- Un diagnostic en préparation, devant permettre l'élaboration d'un Programme Pluriannuel de Gestion (PPG)

Une qualité d'eau à préserver

DES APPORTS D'EAU DOUCE AU MARAIS CRÉANT UN GRADIENT DE SALINITÉ

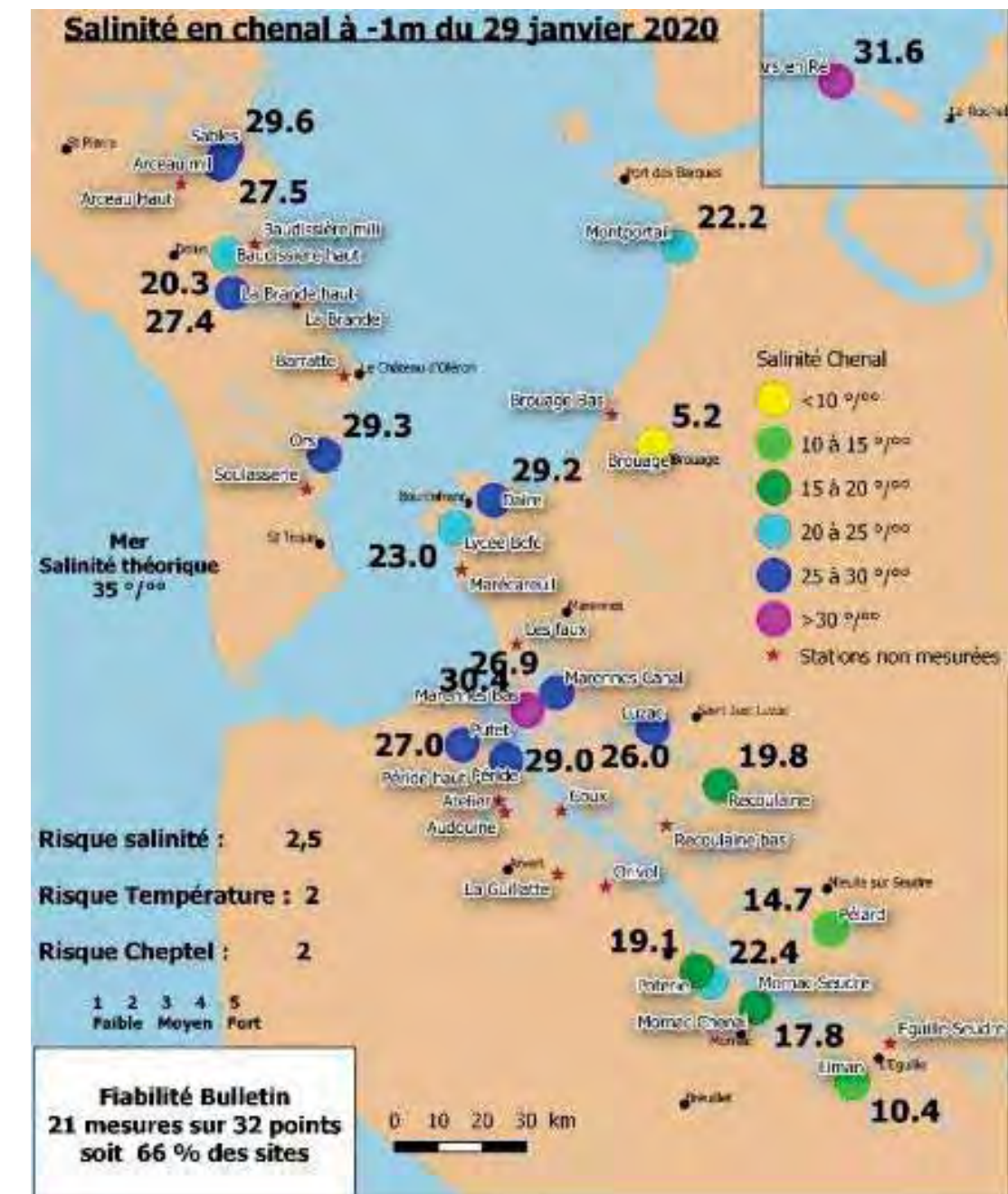
- Depuis l'amont de la Seudre, par ruissellement des versants et depuis les marais doux
- Des apports et vitesses d'écoulement accrus liés à l'imperméabilisation de plus en plus importante (routes, extension des zones urbaines y compris sur les marais doux, etc.)
- Des variations de salinité utiles pour la croissance des huîtres mais sans excès (risques de dessalure, d'excès de salinité, déclenchement de la ponte du naissain...)

Principaux marais doux connectés au marais salé de la Seudre



▭ Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)
▭ Principaux marais doux en lien avec le marais salé

Sources: DREAL, Bing Aerial
Réalisation: CCBAFC/IRA, 02/2019



Exemple de cartographie de la salinité en chenaux à -1m de la surface : extrait du bulletin hebdomadaire d'information n°24 du 9/04/2021 édité par CAPENA

UNE ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES VIA LE MARAIS

- Un rôle majeur du marais pour les communes
- Des remblais ou travaux inadaptés (souvent non autorisés) qui gênent les flux d'eau
- Des fossés, chenaux, buses bouchées qui bloquent les écoulements
- Des difficultés d'évacuation lors des grandes marées

UNE GESTION DU PLUVIAL À AMÉLIORER

- Pas de stratégie claire de gestion du pluvial rural (des réflexions en cours côté CARA, mais centrées sur les eaux urbaines), peu de gestionnaires identifiés
- Des tensions entre acteurs sur la gestion des apports d'eau douce (évacuation gérées par les Associations syndicales des marais doux suivant un protocole établi)

DES TRANSFERTS DE POLLUANTS PAR RUISSELLEMENT

- Risque de transferts de résidus polluants issus des ruissellements des versants (notamment résidus phytosanitaires, métaux lourds...)
- Également des apports de polluants issus des eaux de la Charente ou de la Gironde (ex. du Cadmium - autres sources en cours d'investigation)

DES CONTAMINATIONS LIÉES À L'ASSAINISSEMENT ?

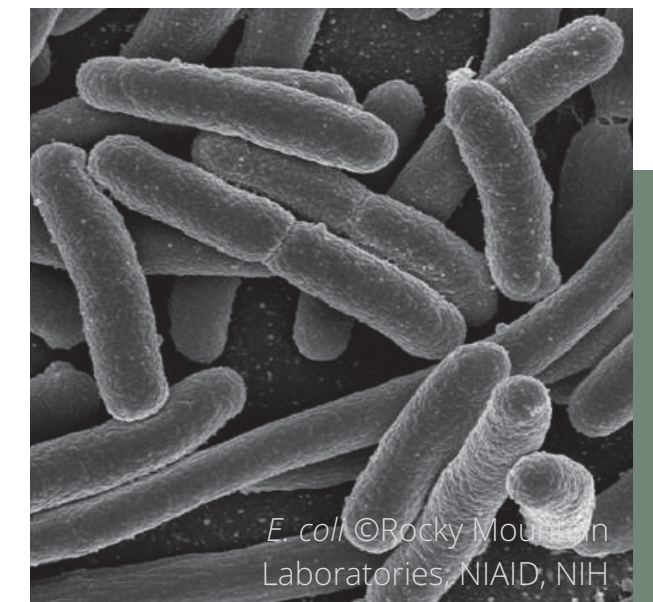
- Des montées en charge des réseaux d'assainissement lors des orages qui débordent dans les réseaux pluviaux
- Une pression urbaine (résidentielle et touristique) croissante qui interroge sur la capacité des systèmes d'assainissement
- Des cabanes disséminées dans le marais, reconverties pour un usage de loisir, au système d'assainissement incertain

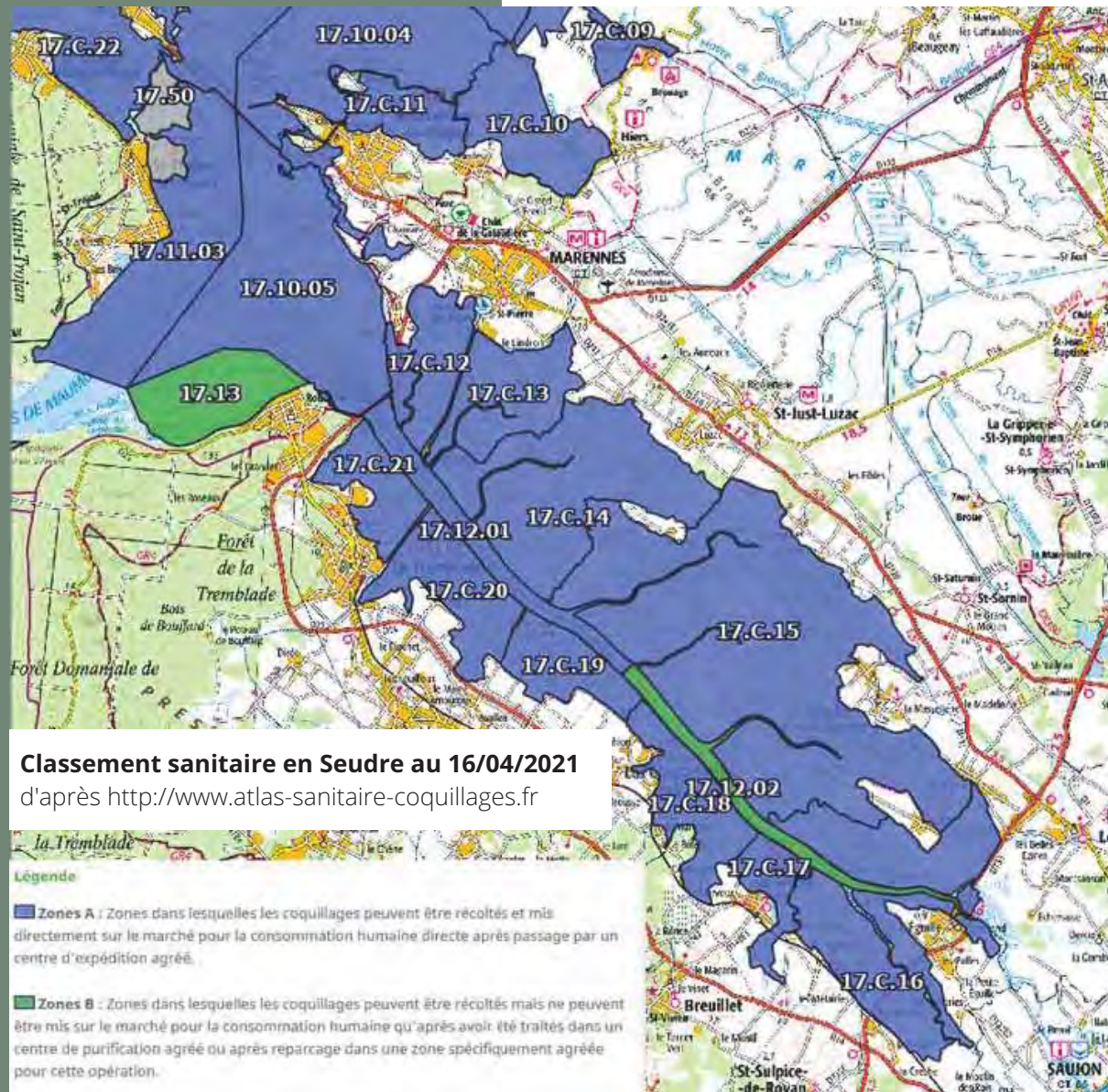
DES SOURCES DE POLLUTION VARIÉES

- Rejets de campings sauvage (minis-vans, camping-cars), promeneurs, chiens, rejets de bateaux
- Déjections de la faune sauvage (près des bassins de travail), des animaux d'élevage

DES CONTAMINATIONS QUI INQUIÈTENT LES ENTREPRISES CONCHYLICOLES

- Exemple des alertes contaminations liées au norovirus de Noël 2019 (contamination de l'Homme à l'Homme via des coquillages contaminés)





UN SUIVI RÉGULIER DE LA QUALITÉ DE L'EAU GRÂCE NOTAMMENT AU RÉSEAU CONCHYLICOLE

- Un réseau de suivi régulier de la salinité animé par CAPENA (avec diffusion de bulletins hebdomadaires)
- Suivis REMI, REPHY, ROCCH...(IFREMER, DDTM), suivi des zones de claires (CRC)
- Suivis DCE

UNE BONNE QUALITÉ D'EAU À MAINTENIR

- Claires en zone A au titre du classement sanitaire des zones professionnelles de production et de reparcage de coquillages vivants (pour le groupe 3 correspondant aux huîtres) : pas de purification nécessaire avant commercialisation
- La Seudre, en zone A en aval et B en amont
- Classement A à B pour le groupe 2 correspondant aux palourdes

DES CAPACITÉS D'AUTOÉPURATION DU MARAIS

- Une auto-épuration naturelle (principe du lagunage) qui ne doit pas conduire à une baisse de vigilance sur les rejets

DES RISQUES LIÉS AUX ZONES NON/MAL GÉRÉES

- En dehors des zones exploitées, une gestion, quand elle existe, limitée à la question des niveaux d'eau mais peu à son renouvellement
- Confinement, manque de renouvellement de l'eau propice à l'eutrophisation, aux blooms algaux (risques de toxines)



Manque de renouvellement d'eau dans un ancien fossé à poissons
© P. GERMAUD

Trop de déchets

DES DÉPÔTS DE TOUTES SORTES PARFOIS UTILISÉS EN MATÉRIAU DE CONSTRUCTION

- Gravats issus de chantiers de démolition pour renforcer des chemins ou combler des marais
- Carcasses de voitures, pneus, machines à laver, caravanes, bateaux...entassés ou utilisés pour "renforcer" des berges

BEAUCOUP DE DÉCHETS INDUITS PAR L'ACTIVITÉ OSTRÉICOLE

- Une prise de conscience et des efforts de réduction de la pollution plastique entrepris par la profession
- Des restes liés à des activités abandonnées qui n'ont jamais été évacués (restes de tables, vieilles poches...) et se sont plus ou moins envasés

DANGEREUX ET POLLUANTS

- Risques pour la navigation dans les chenaux
- Pollution potentielle de l'eau, des milieux et organismes vivants
- Image peu qualitative du territoire
- Envasement accru des chenaux encombrés





UN MARAIS DÉPOTOIRE

DES DIFFICULTÉS POUR ÉVACUER LES DÉCHETS

- Ceux qui veulent bien faire ne savent pas toujours vers qui se tourner pour évacuer les déchets
- Certains déchets, non récupérés en déchetterie, difficiles et coûteux à évacuer

UN RÉSEAU DE DÉCHETTERIES À MOBILISER

DES ASSOCIATIONS LOCALES SPÉCIALISÉES DANS LE RECYCLAGE ET/OU LE RAMASSAGE DE DÉCHETS

- Des partenariats à imaginer pour des opérations ciblées
- Des propriétés privées : l'enjeu de la mobilisation des propriétaires sur ces questions



ENJEUX PRINCIPAUX ASSOCIÉS

NON-DÉGRADATION ET AMÉLIORATION DE L'EXISTANT

- Préserver et mettre en valeur la **qualité paysagère** des différents espaces du marais
- Gagner en **qualité architecturale des aménagements** pour mieux assurer leur **intégration paysagère** tout en accompagnant la **modernisation du bâti professionnel**
- **Préserver la biodiversité** exceptionnelle du marais, en particulier les espèces et habitats menacés et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Préserver et valoriser les **services écosystémiques rendus** par le marais
- Assurer une **mosaïque fonctionnelle** entre milieux exploités, milieux entretenus à vocation environnementale, et milieux en libre évolution
- **Coordonner la gestion de l'eau** sur les marais
- Assurer l'**entretien du réseau hydraulique**
- **Améliorer la qualité de l'eau** du territoire
- Lutter contre les dépôts de **déchets** en marais



UN ESPACE DE PLUS EN PLUS INVESTI PAR LES USAGES RÉCRÉATIFS

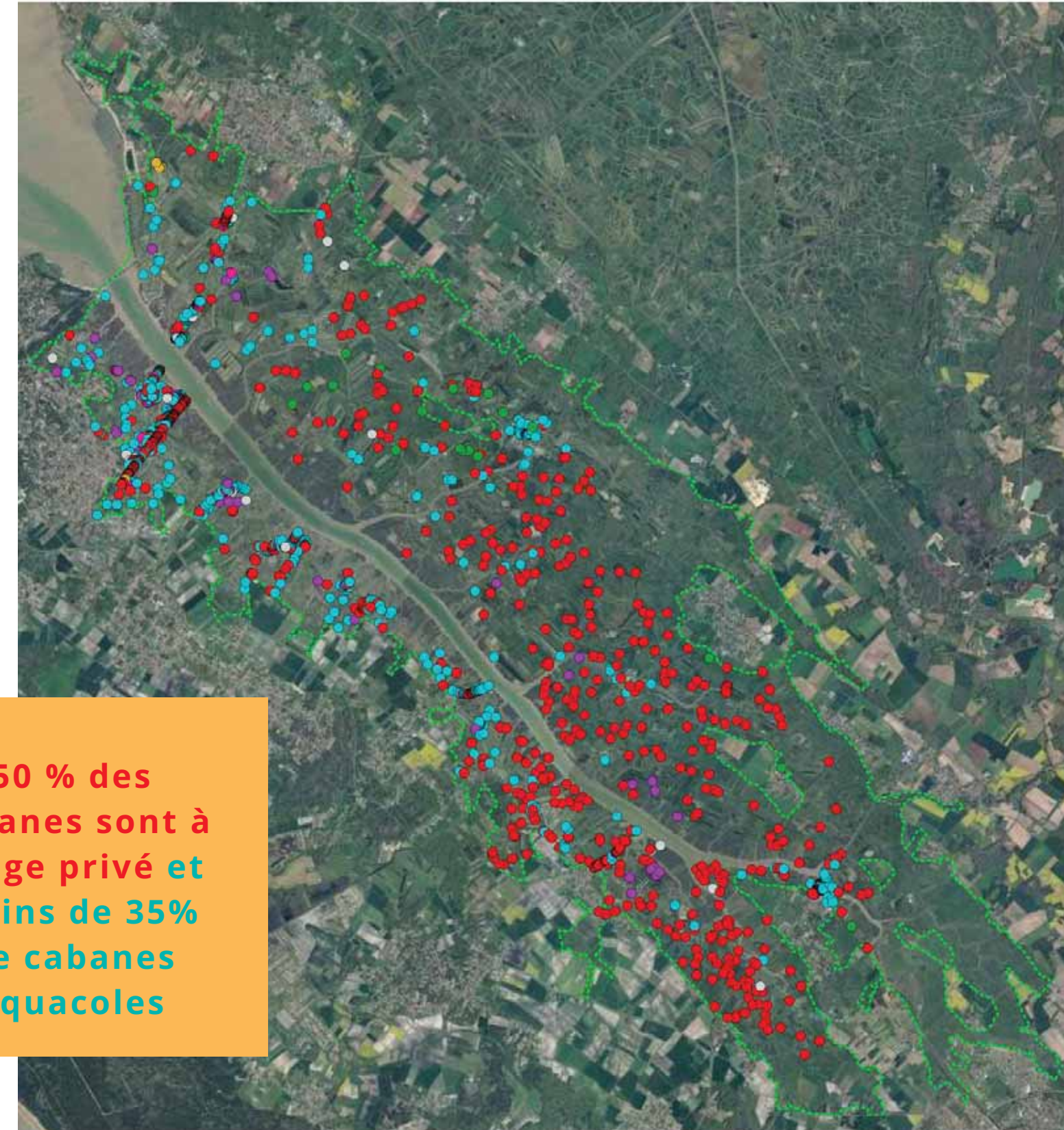
UNE DIMINUTION DE L'USAGE PROFESSIONNEL FACE À L'USAGE PRIVÉ

- Des retraités de la profession qui conservent leur marais et cabane une fois en retraite
- Des héritiers qui n'exploitent plus les marais
- Des privés, extérieurs ou non au territoire, en quête de tranquillité et charmés par le cadre des marais

DES CABANES INADAPTÉES À L'USAGE PROFESSIONNEL QUI TROUVENT LÀ UNE NOUVELLE VALORISATION

- Les cabanes traditionnelles, éléments typiques du paysage, préservées grâce à l'usage récréatif
- Des cabanes parfois transformées en habitation, illégales (cf. risque de submersion), avec un assainissement incertain (cf. risque de pollution de l'eau)

50 % des cabanes sont à usage privé et moins de 35% de cabanes aquacoles



USAGE DES CABANES

- AGRICOLE
- AQUACOLE
- ASSOCIATIF
- PRIVE

- PRIVE OSTREICULTEUR RETRAITE
- PROFESSIONNEL AUTRE
- PROPRIETE PUBLIQUE
- RESTAURANT
- Marais de la Seudre (Délimitation Natura 2000)

0 2.5 5 km

UN ENTRETIEN VARIABLE

- Des propriétaires privés qui méconnaissent souvent les règles d'usage et de fonctionnement du marais
- Des acheteurs qui ne se rendent pas compte de la charge et des coûts d'entretien d'un marais
- Un entretien souvent limité aux proches abords de la cabane, peu ou pas d'entretien des bassins (et parfois des espèces végétales inadaptées introduites)
- Des privés qui attendent une prise en charge de l'entretien par la collectivité, oubliant leurs responsabilités de propriétaires

DES AVIS PARTAGÉS SUR LA PLACE DES USAGES RÉCRÉATIFS DANS LE MARAIS

- A encourager pour certains : moyen de faire revivre le marais, de faire vivre les entreprises, de sensibiliser aux enjeux de préservation
- A limiter au maximum pour d'autres : conflits d'usages, primauté donnée à la production...
- Pour tous : à encadrer



DES PRODUCTIONS "PERSONNELLES" QUI CONCURRENCENT LES PROFESSIONNELS

- Des activités secondaires parfois loin d'être dédiées à la consommation familiale, produites et vendues sans aucun contrôle.


RÉGULIÈREMENT, DES PROJETS D'AMÉNAGEMENTS NOUVEAUX ET/OU INSOLITES

- Des projets très souvent non autorisés en marais, qui génèrent de la frustration chez les porteurs de projets
- Des règles d'utilisation mal connues : pas d'habitation, activités liées à l'eau uniquement, etc.

DES TENSIONS ENTRE PROFESSIONNELS ET USAGERS DE LOISIRS

- Une population qui vient chercher la quiétude, l'isolement, les beaux paysages, parfois peu tolérante face aux "nuisances" générées par un usage professionnel pourtant préexistant (bruit, passage, présence de pelleteuses...)
- Une concurrence sur l'achat du foncier pour les professionnels
- Des professionnels qui se sentent "chez eux" et doivent trouver comment partager le marais avec les autres catégories de propriétaires et usagers, entre fierté du territoire, de leurs productions et craintes de la fréquentation, de la concurrence ou des dégradations
- Appréhensions des professionnels sur les vols et dégradations, risquant de conduire à une fermeture du marais par réflexe de protection





**LA CHASSE À LA
TONNE, PRATIQUE
TRADITIONNELLE
DU MARAIS**

UN LOISIR PRISÉ TRÈS RÉGULÉ

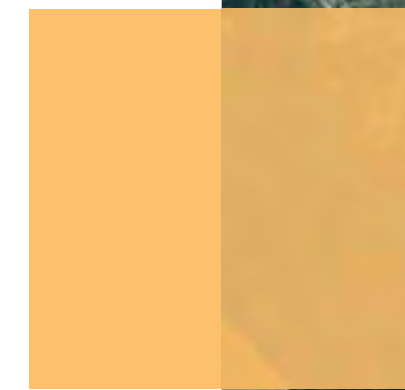
- Une activité pratiquée par de nombreux chasseurs locaux, appréciée des jeunes chasseurs pour sa technicité
- Une activité lucrative de location de nuitées de chasse
- Une immatriculation pour contrôler le nombre et les "déplacements" de tonnes

UN SENTIMENT DE MARAIS "ACCAPARÉ" PAR LA CHASSE

- Une concurrence pour l'achat de marais pour aménager de nouvelles tonnes (par "déplacement" de numéro)
- Des relations de voisinages entachées par des jalousies, génératrices de tensions
- De nombreux accès au marais barrés car menant à des tonnes

UNE ACTIVITÉ MAL PERÇUE FACE AUX ENJEUX DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

- Une pression mal caractérisée sur l'avifaune
- Un suivi des prélèvements par la Fédération de Chasse 17 (carnet de prélèvement)
- Des comptages réguliers des populations d'oiseaux sur les réserves de chasse par la Fédération de Chasse 17
- Un entretien du marais souvent limité aux pourtours de la tonne, de la mare et ses proches abords
- Un remplissage par la mer, non soumis aux restrictions sur les prélèvements d'eau



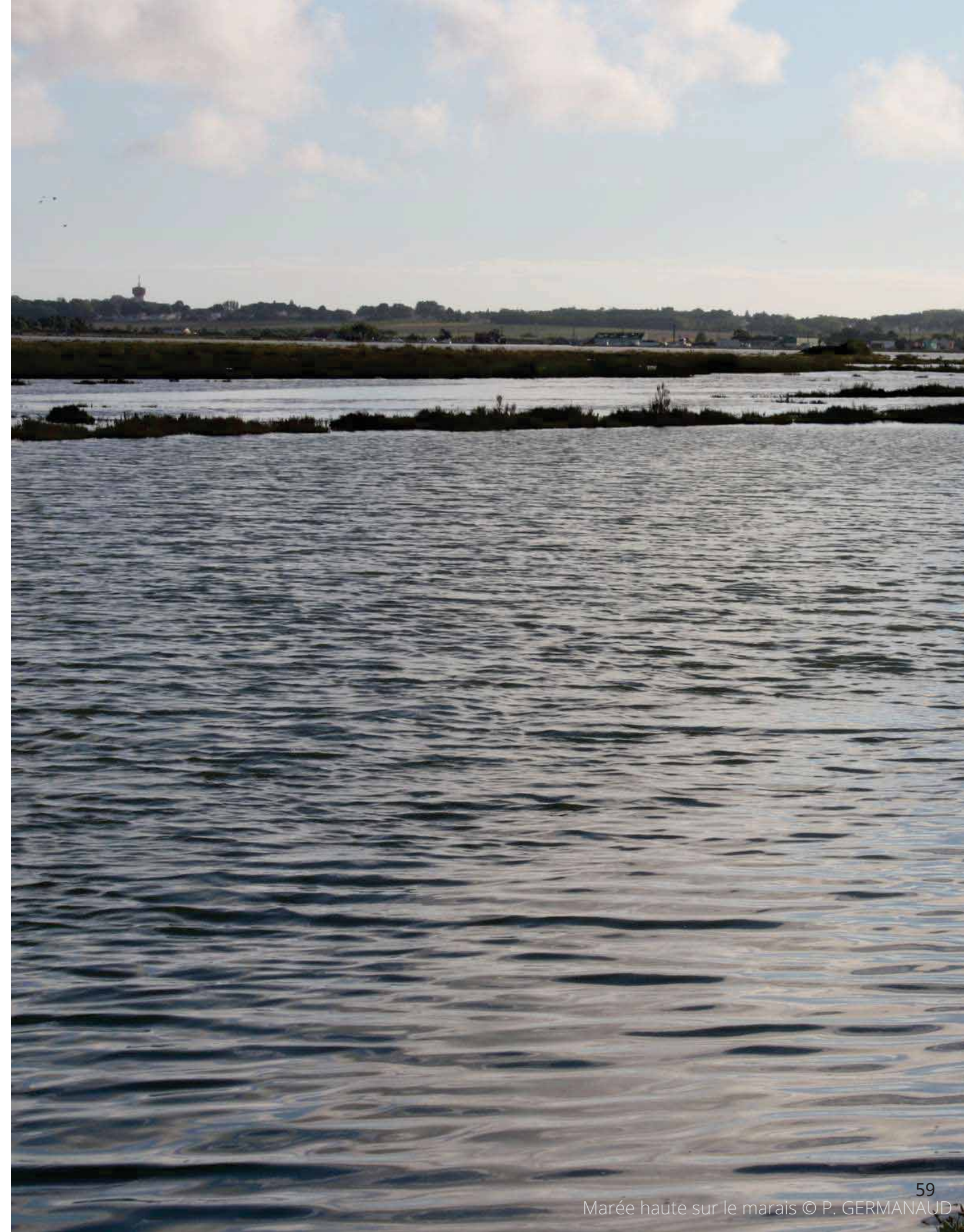
UN ESPACE APPRÉCIÉ POUR SE RESSOURCER

UN MARAIS POURTANT PEU FRÉQUENTÉ EN DEHORS DES INITIÉS ET DE QUELQUES SITES PLUS TOURISTIQUES

- Un marais apprécié des locaux, peu connu des résidents secondaires ou touristes malgré ses attraits
- Une redécouverte par les locaux à la faveur des confinements de 2020

UN MARAIS PERÇU COMME PEU ACCESSIBLE

- Une "initiation" nécessaire pour en apprécier toute la richesse
- Nombreuses barrières, grillages
- Aspect peu accueillant, labyrinthe



DES MODES VARIÉS DE DÉCOUVERTE DU MARAIS

A PIED

- Des balades le long des ports-chenaux, sur les taillées existantes (Sentier des Taillées de Mornac) ou informelles
- Des boucles locales de petites randonnées en cours de création
- Un sentier pédagogique balisé en finalisation à Mornac

A VÉLO VIA LES CHEMINS DE LA SEUDRE

SUR L'EAU DANS LES CHENAUX

VIA DES MOYENS TEMPORAIRES MAIS ORIGINAUX

- Le Bateau Passeur, proposant en été la liaison entre La Grève de La Tremblade et La Cayenne à Marennes
- Le Train des Mouettes, vecteur de découverte du territoire, empruntant l'ancienne ligne ferroviaire en rive gauche



UN ACCÈS DISYMMÉTRIQUE À LA SEUDRE

- Un marais découpé par de multiples chenaux longs à contourner par voie terrestre
- En rive gauche, de nombreux ports-chenaux qui permettent d'accéder jusqu'aux rives de la Seudre
- En rive droite, peu de points d'accès / de vues pour les piétons ou cyclistes sur les rives de Seudre, du fait de la largeur de la zone de marais et des nombreuses propriétés privées.

DE NOMBREUX CHEMINS PRIVÉS, DE PLUS EN PLUS D'ACCÈS BARRÉS

- Nombreuses fermetures de chemins privés, limitant l'accès aux fonds voisins, parfois sans possibilité de faire reconnaître des servitudes de passage
- Très peu d'accès publics jusqu'aux rives de la Seudre en rive droite

DES CHARGES D'ENTRETIEN LOURDES

- De très grands linéaires de voirie publique, donc un coût d'entretien élevé pour les communes qui ne desservent que quelques usagers
- Des chemins peu adaptés au passage répété d'engins lourds ou inadaptés (camions chargés d'huitres, camping-cars, 4x4), entraînant des dégradations de voiries, notamment des chemins sur les taillées
- Une voirie étroite qui limite l'accès aux gros véhicules
- Un emploi fréquent de matériaux inadaptés pour renforcer les accès (gravats...)

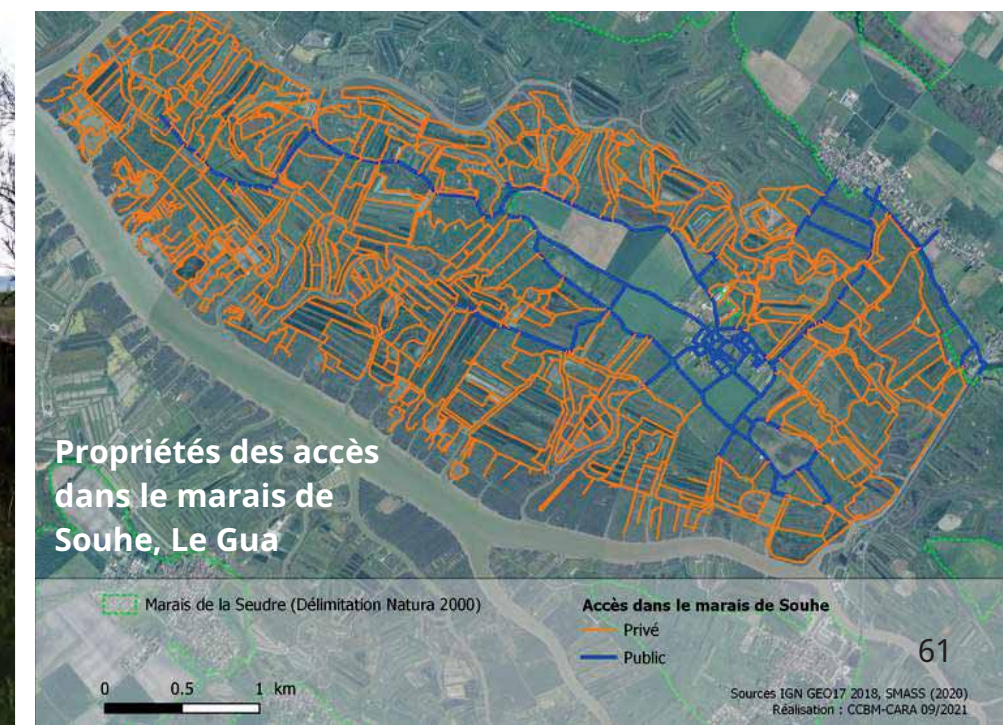


DES ACCÈS CONTRAINTS

Un accès manifestement privé © P. GERMANAUD



Barrière métallique en marais © P. GERMANAUD



LES CHEMINS DE LA SEUDRE, UN CIRCUIT DE DÉCOUVERTE DU MARAIS

UN CHEMINEMENT À CONSOLIDER

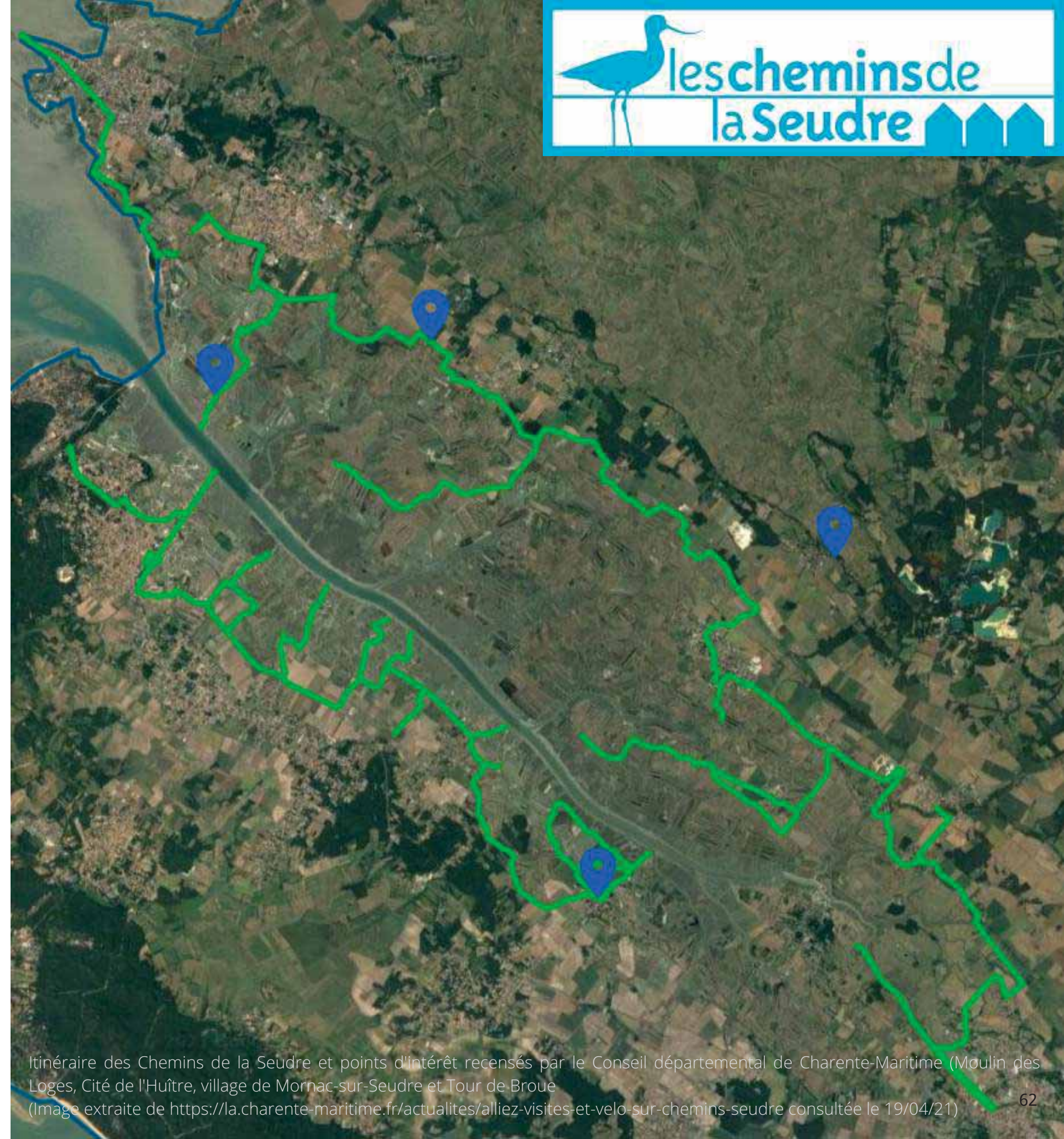
- Une initiative du Conseil Départemental de Charente-Maritime en lien avec les EPCI concernés
- Un itinéraire de promenade à pied ou à vélo, qui reste à finaliser au niveau de l'Eguille (traversée de la Seudre et du Liman) afin de former une véritable boucle
- Une connexion à établir avec la Vélodyssée, une opportunité pour faire découvrir la Seudre aux cyclotouristes qui l'empruntent

DES IMMERSIONS EN CUL-DE-SAC DANS LE MARAIS

- Un itinéraire majoritairement en lisière de marais
- Des incursions au cœur du marais en aller-retour, car pas de passerelles pour franchir les chenaux
- Pas de circulations en bord de Seudre

UN SUPPORT DE PÉDAGOGIE SUR LE MARAIS À EXPLOITER

- Un itinéraire à enrichir d'informations sur le territoire (patrimoine naturel, bâti, culturel, paysage...)





**LES CHENAUX,
UN NOUVEAU
MOYEN DE
DÉCOUVERTE
IMMERSIVE ?**



BEAUCOUP D'APPONTEMENTS DE PLAISANCE

- Un ensemble de ports-chenaux aux usages mixtes professionnels - plaisance/loisir, gérés par le Syndicat des Ports Seudre
- Des appontements sur le DPM, hors du champ de compétence du Syndicat des Ports Seudre

UN MOYEN ORIGINAL DE DÉCOUVERTE DU MARAIS

- Un réseau de chenaux propice aux balades en kayak, paddle et petits bateaux de loisir
- Un moyen de pénétrer profondément dans le marais, là où les accès terrestres sont limités (souvent privés)

UNE OFFRE EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE

- Deux prestataires (+ un itinérant) encadrant des balades en kayak et paddle et louant du matériel
- Deux structures proposant uniquement de la location de matériel
- Une politique en faveur du nautisme affirmée sur la CARA, et engagée sur la CCBM (démarche Nautisme Responsable de l'Office de Tourisme de l'Île d'Oléron et du Bassin de Marennes)

UNE ACTIVITÉ À ACCOMPAGNER

- Des aménagements à réaliser pour guider les pratiquants et assurer la préservation du milieu et des autres usagers (circuits, balisage, diffusion des bonnes pratiques, haltes nautiques...)
- Peu de cales de mise à l'eau accessibles et adaptées au public, mal référencées
- Des professionnels qui préfèrent une séparation stricte des cales à usage de loisir ou professionnel
- Des circulations de kayak dans les chenaux portuaires théoriquement réservés au transit (entrer/sortir du port), pas à la promenade)

**DES CHENAUX POTENTIELLEMENT DANGEREUX
POUR LA NAVIGATION EN KAYAK - PADDLE**

- Restes de tables, de pieux plus ou moins immergés
- Circulations d'embarcations motorisés

DESTINATION -ROYAN- ATLANTIQUE

5 et 6 SEPTEMBRE 2020

AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE

La Remontée de la Seudre

MARENNES

L'ÉGUILLE

ARVERT

LA TREMBLADE Ronce-les-Bains

À PIED

À CHEVAL

À VÉLO

EN KAYAK

EN RANDO NAUTIQUE

RS
Remontée de la Seudre

INFORMATIONS
05 46 08 21 00
RÉSERVATION EN LIGNE
www.royanatlantique.fr/rs
Remontée de la Seudre

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

la Charente Maritime, MARENNES, ARVERT, LA TREMBLADE, INTERSPORT, Orpi, MCOBA



LA REMONTÉE DE LA SEUDRE, UNE MANIFESTATION PHARE DU TERRITOIRE

- Une initiative de la CARA, qui réunit dorénavant les deux rives de la Seudre avec des départs en alternance d'une rive à l'autre pour les randonnées nautiques et terrestres
- Très appréciée et connue, nombreux participants chaque année
- Un levier de promotion et de sensibilisation au marais

Randonnée pédestre, Remontée de la Seudre 2020

DES ACTIVITÉS DE LOISIRS À ENCADRER

DES RISQUES SANITAIRES POUR LES PRODUCTIONS CONCHYLICOLES LIÉES AUX LOISIRS

- Risques liés aux divagations et déjections canines à proximité des claires
- Pas/peu de toilettes publiques
- Pas d'information sur les risques et les recommandations

UN BESOIN DE MIEUX IDENTIFIER ET ENCADRER LES LIEUX DE PROMENADE

- Un marais perçu comme un espace ouvert malgré son caractère privé
- Des chemins d'accès publics mal identifiés par les promeneurs
- Des promeneurs qui pénètrent sur des propriétés privées, ne referment pas les barrières

DES ACCÈS À PARTAGER

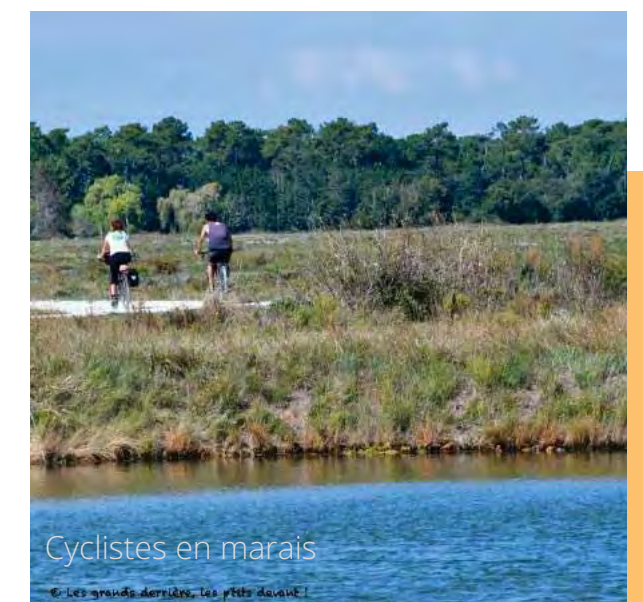
- Entre usagers professionnels et de loisirs
- Entre véhicules motorisés, cyclistes ou piétons
- En particulier dans les zones très fréquentées, des aménagements et/ou des règles à définir pour limiter les risques de conflits d'usage (gestion des flux, des risques d'accident, des priorités)

DES STATIONNEMENTS À AMÉLIORER

- Pas/peu de zones aménagées pour le stationnement aux potentielles zones de départ de balades
- Des touristes qui stationnent devant des accès aux claires, gênant les professionnels (y compris les stationnements de nuit, en cas de pêche de crevettes par ex.)

DES CIRCULATIONS DE CAMPING-CARS À ENCADRER

- Difficultés de manœuvre sur les chemins étroits
- Stationnements nocturnes en marais



UN INTÉRÊT POUR LES LOCAUX ET LES TOURISTES

- Une histoire locale à faire (re)découvrir
- Une demande croissante pour un tourisme vert (notamment cyclotourisme), une quête de nature, "d'authenticité" et de découverte
- Une opportunité pour sortir d'un tourisme "tout balnéaire" et valoriser l'intérieur des terres de façon durable, adaptée

RÈGLEMENTAIREMENT, UN ESPACE QUI N'EST PAS DÉDIÉ AU TOURISME

- Un territoire où les activités sont limitées à celles nécessitant la proximité immédiate de l'eau et à la mise en valeur des espaces naturels (Loi littoral)

UNE OFFRE DE DÉCOUVERTE MULTIMODALE DU MARAIS À DÉVELOPPER

- Renforcer les liaisons du bateau passeur pour faciliter les circulations en vélo d'une rive à l'autre (éviter le pont)
- Terminer les boucles (notamment Chemins de la Seudre)
- Connecter les différents itinéraires

DES PROJETS DE MISE EN VALEUR EN COURS

- Un projet de Scénographie de la Seudre en rive gauche, qui pourrait s'étendre en rive droite
- Une maison de la Seudre en projet à Saujon
- Divers projets de sentiers, boucles...

DES INITIATIVES PONCTUELLES À ENCOURAGER

- Mini-festival "Vents et marais" de balades musicales
- Des fêtes de bout de chenaux qui ont peu à peu disparu, à réinventer

UN LEVIER DE
DÉVELOPPEMENT
POUR LE
TERRITOIRE



**UNE OPPORTUNITÉ
POUR VALORISER
LES PRODUCTIONS
LOCALES**



DÉGUSTEZ
au  de nos
cabanes

DES PRODUCTIONS LOCALES À FORTE VALEUR IDENTITAIRE À VALORISER

- Un territoire attractif et touristique, offrant des débouchés importants
- Une attente des consommateurs pour des produits locaux et de qualité
- Un intérêt des touristes et des professionnels pour les cabanes de dégustation

DES VISITES POUR PARTAGER SON MÉTIER


- Des clients désireux de comprendre la production, la qualité, l'intégration à l'environnement
- Un levier pour déclencher les ventes

UNE CONCURRENCE ENTRE PROFESSIONNELS

- Une limite parfois ténue entre grosse cabane de dégustation et restaurant de produits locaux
- Une concurrence mal vécue par les restaurateurs

DES DÉMARCHES DE MISE EN VALEUR DES PRODUITS LOCAUX ENGAGÉES

- "Dégustez au cœur de nos cabanes" (CRC 17), "La Route des Saveurs" (CARA), "La Route des Saveurs Maritimes - Le Goût d'Ici" (GALPA Marennes Oléron)...



ENJEUX PRINCIPAUX ASSOCIÉS

- **Promouvoir le marais, ses produits, ses paysages** uniques, reflets de l'histoire des activités humaines
- Développer une **offre variée, multimodale et pédagogique de découverte** du territoire
- **Concilier** les activités récréatives avec les enjeux de préservation du marais
- Assurer une **bonne cohabitation entre professionnels, propriétaires privés et promeneurs**
- Conserver un marais **ouvert et accessible**



**UN TERRITOIRE MENACÉ PAR LES RISQUES
LITTORAUX ET LES CHANGEMENTS GLOBAUX
QUI MISE SUR SON ADAPTABILITÉ**

UN TERRITOIRE SENSIBLE AU RISQUE DE SUBMERSION



Chenal de la Tremblade un jour de coefficient 104 (27/05/2013) © F PREVEL CARA

LE MARAIS, UN ESPACE QUI RESTE SUBMERSIBLE

- Des risques accentués par les conjonctions marées hautes / dépressions
- Des secteurs qui inondent (de plus en plus) lors des grandes marées et fortes pluies, même non exceptionnelles

UNE NÉCESSITÉ D'ENTRETIEN RÉGULIER DU MARAIS POUR MAINTENIR SON RÔLE DE PROTECTION

- Le marais, une éponge et un frein aux écoulements en cas de submersion
- Un entretien des marais nécessaire pour préserver les taillées (premiers obstacles à la mer) et la fonctionnalité des ouvrages
- Pourtant, un sous-entretien des ouvrages qui grève les capacités de résilience du marais (ex. interventions d'urgence à la pelleuse nécessaires pour évacuer les eaux de submersion)
- Des coûts conséquents et un manque de responsabilisation des propriétaires (en particulier privés) qui n'entretiennent donc pas leurs marais



UNE CONSCIENCE DU RISQUE ACTUEL VARIABLE

- Un risque de submersion connu, rappelé aux mémoires lors de la tempête Xynthia (2010)
- Des professionnels et locaux qui savent vivre avec ce risque
- Des populations "nouvelles" qui méconnaissent les conduites à tenir en cas de tempête
- Des cabanes habitées (illégalement) en marais, des secteurs en lisière de marais, sensibles aux risques d'inondation et/ou de submersion, qui continuent d'être urbanisés

DES RISQUES PRIS EN COMPTE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

- Des élus plutôt sensibilisés aux risques de submersion et d'inondation
- Un PAPI en cours de mise en œuvre, avec une animation locale, et le programme ALABRI de réduction de la vulnérabilité des habitations individuelles (Action prévue au PAPI de précision du rôle des taillées dans la prévention des submersions)
- Des Plans de Prévention des Risques d'Inondations sur les communes concernées

DES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS GLOBAUX SOUS-ESTIMÉS

UN FAIBLE NIVEAU DE CONSCIENCE ET DE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX PAR LES ACTEURS LOCAUX

- Encore beaucoup de personnes qui "ne croient pas" au changement climatique
- Une sensibilisation aux conséquences locales limitée au risque de submersion accru
- Des cartes anciennes qui illustrent l'allure du territoire quand le niveau de la mer était plus haut et permettent de pressentir les impacts de l'élévation du niveau de l'eau
- Pourtant, des constats déjà fait par certains acteurs que l'eau monte plus haut qu'avant à coefficient identique, qui participent à une prise en considération des impacts

UNE CONFIANCE MASSIVE DANS LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DU TERRITOIRE

- Une capacité d'adaptation au milieu naturel inhérente à l'histoire du territoire
- Une conscience du caractère indomptable de la mer avec laquelle il faut composer plutôt que lutter
- Une stratégie dominante de résistance, via une élévation des digues, sans intégrer ni les autres stratégies possibles (adaptation) ni les autres conséquences du changement climatique
- Des cabanes ostréicoles adaptées à une inondation/submersion ponctuelle



DES CONSÉQUENCES POTENTIELLES TRÈS VARIÉES...

Augmentation de la **fréquence et/ou l'intensité** des **phénomènes extrêmes**

Augmentation du **niveau** de la **mer**

Modification du **régime d'apport** d'eau douce

Modification de la **répartition et de l'amplitude** des **températures**

Perte de **biodiversité** et de **productivité** du marais



Submersion permanente de certains secteurs

Augmentation de la gamme de variation de la salinité

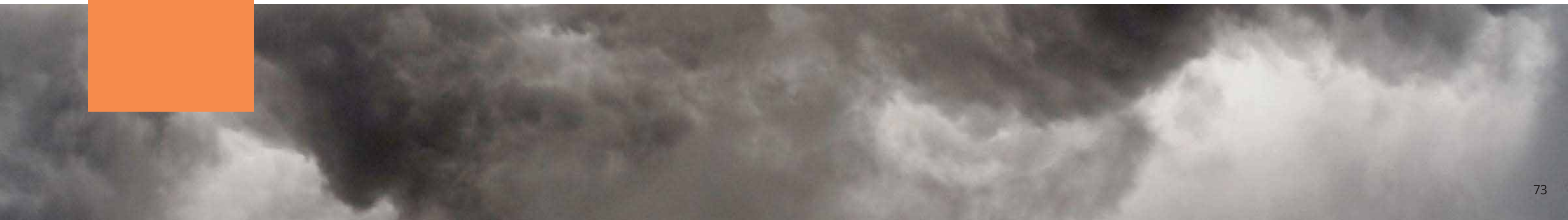
Impact sur les productions : mortalités, chambrage des coquillages, vitesses de croissance, pousse de l'herbe...

Opportunités pour de nouvelles productions (daurades, crevettes, algues...), notamment si moins de périodes de gel

Pics de pollution (notamment sanitaire)

Eutrophisation

Érosion accrue des berges et abboteaux (lors des orages violents l'été quand les sols sont secs, vagues liés aux vents/tempêtes...)



... MAIS PEU DE CONNAISSANCES SUR LES IMPACTS ET LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

- Beaucoup d'inconnues, d'incertitudes et de variabilité des modèles
- Informations à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine (Acclimaterra notamment), très peu connues des acteurs locaux
- Un manque de connaissance sur l'impact local des changements globaux (en dehors des modélisations liées à la prévention des risques de submersion ponctuelle : PAPI, SURVEY...)

CHERCHER À S'ADAPTER DÈS À PRÉSENT : CONSTRUIRE UN MODÈLE RÉSILIENT

- Construire la stratégie d'entretien des taillées au regard des risques de submersion (rôle de la taillée et des sartières sur la submersion à préciser pour les événements extrêmes)
- Intégrer ces enjeux dans la définition de la stratégie de reconquête économique du marais (sectorisation, priorisation)
- Ne pas être bloqué par les inconnues et les incertitudes mais les intégrer pour élaborer des projets, stratégies, résilientes et évolutives (dans le temps, l'espace)





**ENJEUX
PRINCIPAUX
ASSOCIÉS**

- **Améliorer le niveau de connaissance** des risques actuels et des enjeux du changement climatique par les acteurs et usagers du marais
- **Ne pas augmenter la vulnérabilité** du territoire mais préserver ses fonctionnalités et **accroître sa résilience**
- **S'adapter dès à présent**, en intégrant les incertitudes liées aux différents risques



UNE AVENTURE HUMAINE A POURSUIVRE



Un rôle des activités humaines à mieux reconnaître



UN TERRITOIRE AMÉNAGÉ

- Des paysages, une biodiversité, un patrimoine local résultant du travail des hommes et des femmes qui ont aménagé et entretiennent le marais

UN RÔLE MAL RECONNU EN DEHORS DU TERRITOIRE

- Des difficultés récurrentes pour faire comprendre l'importance de l'intervention humaine pour préserver le marais
- Un sentiment de méconnaissance et d'incompréhension de leur place dans la préservation du marais exprimé par les professionnels
- Des acteurs qui s'interrogent sur des démarches de reconnaissance officielle du rôle de l'Homme dans la fabrication du paysage et du milieu (Patrimoine mondial de l'UNESCO)

Un héritage fort mais une faible transmission

UN BESOIN DE SENSIBILISER LES LOCAUX AU MARAIS

- Une population, parfois même locale, qui méconnaît le marais, son histoire, ses richesses, son fonctionnement
- Une vision encore négative des "marécages"

UNE SENSIBILISATION DES PLUS JEUNES AU MARAIS À RENFORCER POUR LEUR DONNER ENVIE DE S'Y INVESTIR

- Des actions d'ores et déjà engagées pour faire connaître le marais aux plus jeunes ("L'Ecole va à la Ferme", "Raconte-moi ton métier", sensibilisation aux métiers de la mer par les Locaux jeunes CCBM...) à déployer auprès de l'ensemble des classes
- Les marais, supports pédagogiques polyvalents pour les jeunes : maths, svt, physique-chimie...

DES LEVIERS DE SENSIBILISATION À ACTIONNER DAVANTAGE

- Un important réseau d'acteurs locaux (professionnels comme associatifs) mobilisables pour faire connaître l'histoire locale et les richesses du marais
- Des sites dédiés à la découverte du marais, des métiers de la conchyliculture et à la pédagogie sous-mobilisés (ex. : Cité de l'Huitre peu sollicitée par les établissements scolaires locaux)
- Des politiques culturelles portées par la CARA et la CCBM pouvant être mobilisées pour une approche différente sur le marais (Programme d'Education Artistique & Culturelle, Sentiers des Arts...)
- Une riche collection sur l'histoire locale à la Fondation Jacques Daniel peu valorisée



Découverte du marais lors d'une animation de Marai'sonance 2016) © CCBM



Le marais de La Seudre, entre lien et frontière

UNE HISTOIRE PARTAGÉE, RICHE MAIS PEU CONNUE

- L'aménagement du marais et les activités qui s'y sont succédées
- Le protestantisme
- Lien à l'Amérique du Nord (Québec, Acadie...)
- Des ports à l'histoire ancienne, antérieure à celle du marais

UNE IDENTITÉ COMMUNE

- Le marais, un élément central pour les communes
- Un sentiment de "villages ostréicoles" très marqué même s'il ne correspond plus toujours vraiment à la réalité
- Un marais appréhendé dans son ensemble par les conchyliculteurs qui en exploitent la diversité

UN LIEN ENTRE LES DEUX RIVES À RENFORCER

- Peu de relations historiques entre les rives voire entre des communes voisines du fait de la séparation physique par la Seudre ou les chenaux
- La Seudre, une frontière naturelle abolie depuis la création du pont, mais restée importante dans les habitudes de vie, en particulier pour les communes "intermédiaires" (ni très amont ni très aval)
- Aujourd'hui, un bassin de vie commun, une zone littorale avec une économie commune

LE MARAIS DE LA SEUDRE, UN TERRITOIRE EN COMMUN, UN MOYEN DE TRAVAILLER ENSEMBLE



Renouvellement d'eau insuffisant dans un bassin © P. GERMAINAUD

**Une responsabilisation
des propriétaires et
usagers à placer au
cœur de la stratégie de
préservation et
valorisation du marais**



**UNE VOLONTÉ
LOCALE DE
PRÉSERVER
ET METTRE EN
VALEUR LE
MARAIS**

UN ATTACHEMENT PARTAGÉ

- Un lien fort au marais exprimé par l'ensemble des acteurs
- Une volonté politique locale en faveur du marais
- Des acteurs prêts à s'impliquer, de fortes attentes

DES ENJEUX COMMUNS

- Un souhait de se rapprocher entre EPCI et communes pour traiter des questions communes
- Une interdépendance des actions menées en rive droite ou gauche, en particulier en matière d'hydraulique : une nécessité de concertation

DIVERS DÉMARCHES EN COURS LIÉES AUX MARAIS

- Un projet de Parc Naturel Régional faisant la part belle aux marais
- Des orientations dédiées aux enjeux des marais dans le SAGE Seudre
- Le Parc Naturel Marin qui déploie ses premières actions de gestion (sartières et chenaux dans le périmètre du PNM)
- Le "Projet Seudre", en construction



Marais en assec © G. KANIA

UNE VISION COMMUNE À CONSTRUIRE

- Peu de perception globale du marais, un regard variable sur les enjeux selon les communes
- Une vision parfois restrictive du marais, centrée sur l'ostréiculture
- Des difficultés d'entretien des zones en déprise mal perçues par les acteurs des zones en activité, plus faciles d'accès

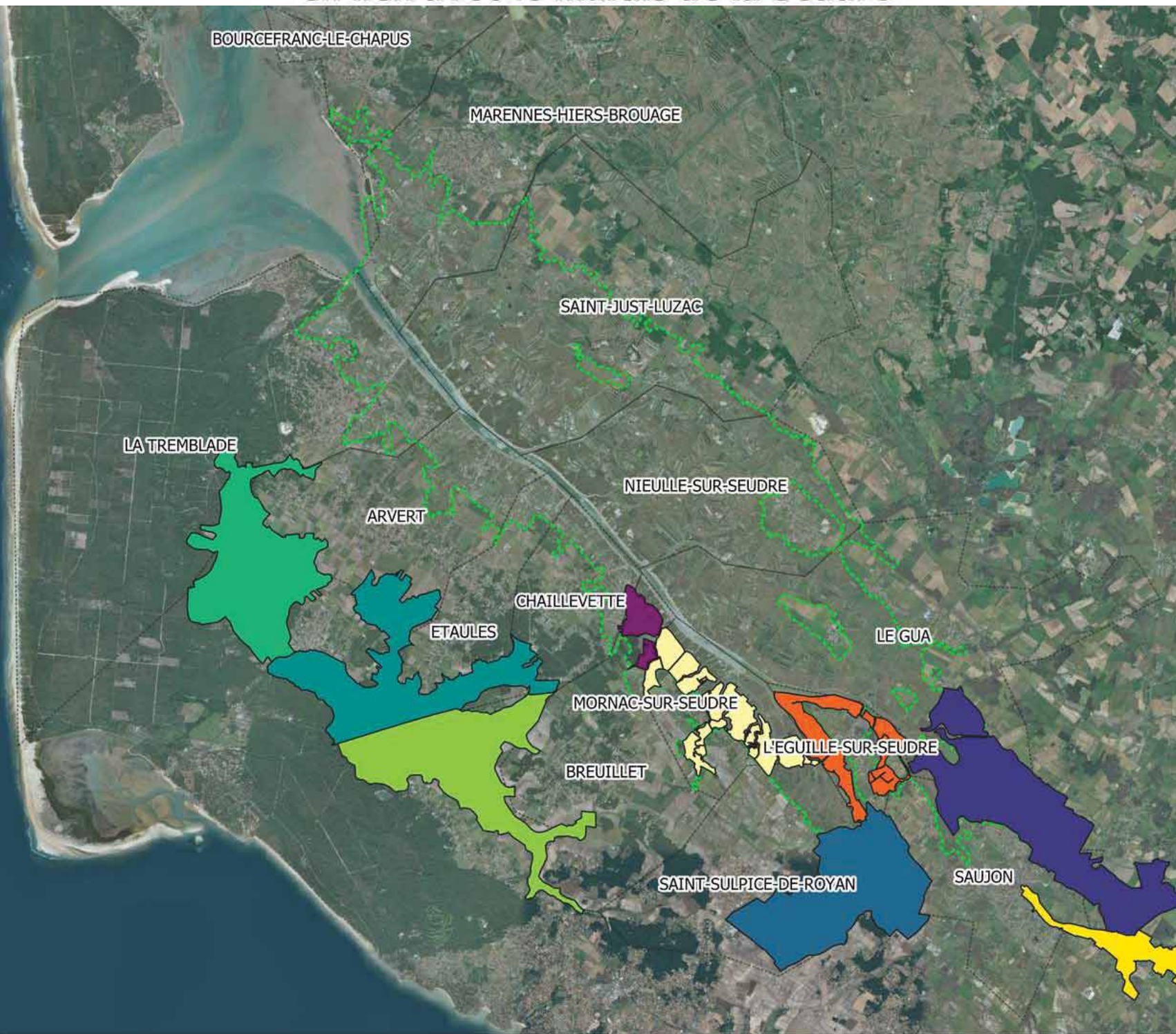
UNE STRATÉGIE À SECTORISER

- Une entité faite de secteurs différents, un ensemble complexe
- Une diversité à valoriser sans uniformiser

UN DIALOGUE À ÉTABLIR

- Des acteurs d'accord sur le fond, mais qui s'entendent peu entre voisins
- Des tensions endormies entre agriculteurs et ostréiculteurs pouvant s'exacerber, notamment du fait des conséquences du changement climatique
- Une tradition individualiste marquée sur le marais, mais avec une capacité de mobilisation face aux défis communs

Les associations syndicales de propriétaires en lien avec le marais de la Seudre



Marais de la Seudre (délimitation Natura 2000)

Associations syndicales de marais salés

ASA Breuillet

ASA des basses terres de l'Eguille-sur-Seudre

ASA Mornac-sur-Seudre

Limites communales

0 2.5 5 km

Associations syndicales de marais doux

ASA de Dercie-la-Pallud

ASA de Saujon - Saint-Sulpice

ASCO d'Arvert

ASCO de La Tremblade

ASCO de Saint-Augustin

ASCO des Marais de la Haute Seudre

Sources DREAL, Bing Satellite, SMASS
Réalisation : CCBM-CARA 04/2021

DES PROPRIÉTAIRES TRÈS PEU STRUCTURÉS

- Seules deux associations de propriétaires existantes à l'échelle communale (ASCO de Mornac-sur-Seudre et ASA des basses terres de l'Eguille-sur-Seudre) et une ASA des Fossés à Poissons (sans cohérence hydraulique, sur Saint-Just-Luzac, Nieulle-sur-Seudre et Le Gua majoritairement) (+ une ASA en sommeil à Breuillet, uniquement sur les chemins)
- Des communes qui s'interrogent sur les moyens de structurer les propriétaires là où l'entretien des marais est insuffisant.
- Des tentatives passées de structuration des propriétaires qui ont échouées, mais des points de vue qui ont évolués depuis face aux besoins.

UNE NÉCESSITÉ DE CONCERTATION

- Un besoin d'échanges entre les propriétaires pour prendre conscience de leurs enjeux communs, du rôle de chacun et de l'intérêt d'un travail coordonné
- Une quasi-absence d'interlocuteurs légitimes (autres que les élus communaux) pour représenter les propriétaires de marais dans les futures instances de concertation du projet Seudre

UN FORMAT ADAPTÉ À TROUVER

- Les Associations de propriétaires, des outils potentiellement performants mais sans moyens, contraintes à ne gérer que les urgences, et qui peinent à exister (difficultés d'entente, manque de financements
- mais qui ont une existence légale et constituent un moyen d'obliger les propriétaires à l'entretien des éléments d'intérêt commun
- Une articulation à préciser avec la GEMAPI

UNE MULTITUDE D'ACTEURS & UNE INGÉNIERIE LOCALE À ORCHESTRER

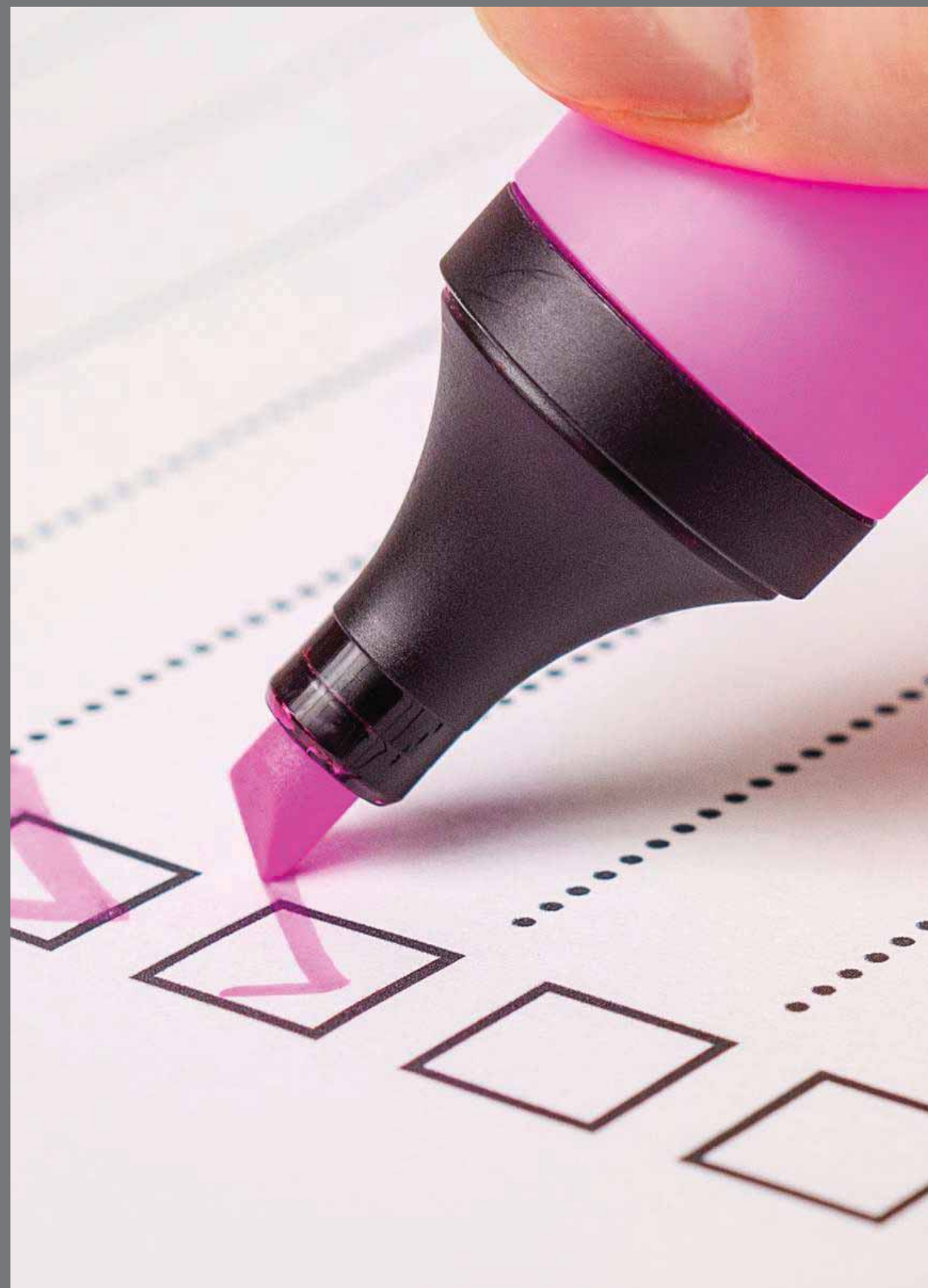
- Une filière conchylicole bien structurée grâce au Comité régional Conchylicole de Charente-Maritime, qui accompagne et représente les professionnels
- Des associations de producteurs organisées (Groupement Qualité Huîtres Marennes Oléron, ACRIMA, APSALIMAC)
- Une profession agricole non structurée localement (mais proximité de l'Association des éleveurs du marais de Brouage dont plusieurs membres exploitent également des parcelles sur le marais de la Seudre), et représentée à l'échelle départementale par la Chambre d'Agriculture
- Divers services des collectivités et structures publiques permettant d'appuyer les acteurs sur des thématiques variées : économie, agriculture, tourisme, nautisme, aménagement, environnement, culture...
- Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre, compétent pour la GEMA sur le marais de la Seudre (dont un animateur du SAGE, une technicienne dédiée à la Seudre aval, une animatrice PAPI et un chargé de programme ALABRI)
- Des acteurs engagés dans la préservation de l'environnement et/ou transmission du patrimoine local (Conservatoire des Espaces Naturels, Conservatoire du Littoral, associations environnementalistes, Cellule Migrateurs Charente Seudre, Cité de l'Huître, CPIE Marennes Oléron, Huître Pédagogique, associations maritimes, ASA FAP, association NatVert...)
- Une gestion des ports coordonnées par le Syndicat Mixte des Ports de la Seudre





DES PARTENAIRES LOCAUX MOBILISABLES

- Le Forum des Marais Atlantiques, relais local et national des questions relatives au marais
- Des établissements de formation (Lycée de la Mer, CFPPA) proches
- Des centres de recherche spécialisés (IFREMER, Université de la Rochelle, CAPENA, INRAE...), en attente d'une mise en relation des différents acteurs entre terre et mer.
- Une présence croissante de la Région Nouvelle-Aquitaine sur les questions littorales et de marais (cf. adoption récente du Règlement d'intervention régional sur les marais littoraux, projet PNR, mission Croissance bleue du Contrat régional...)
- Le Département de Charente-Maritime, partenaire de longue date de la préservation des marais, en attente d'une coordination des actions sur la Seudre
- Des financements mobilisables via les fonds européens pilotés localement FEAMP(A), LEADER



**Un cadre
réglementaire
inadapté au marais**

**À LA FOIS
TROP LOURD ...**

UN ESPACE TRÈS ENCADRÉ PAR LA RÉGLEMENTATION

- Un secteur soumis à la Loi Littoral, à la Loi sur l'Eau, en site Natura 2000, soumis au risque inondation (PPRN), au Protocole Marais...
- De zonages de PLU en conséquence, encadrant très fortement le développement des activités et limitant les aménagements en marais aux activités nécessitant la proximité immédiate de l'eau (conchyliculture, saliculture...), agricoles et pastorales et aux aménagements légers liés à la gestion / mise en valeur du site

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE QUI DÉCOURAGE LES PORTEURS DE PROJETS

- Des procédures administratives longues et complexes
- Un frein à la réhabilitation de marais (y compris en marais intérieurs) et/ou pousse les porteurs de projets à agir sans autorisation
- Des possibilités restreintes (surfaces de bâtiments limités, types de constructions, type d'activités autorisées...)
- Une évolution, modernisation difficile des installations
- Des demandes récurrentes pour des projets innovants, insolites, etc, non autorisés, source de frustration et d'incompréhension

UN ACCOMPAGNEMENT INDISPENSABLE

- Un appui proposé par le CRC17 et la Fédération de chasse aux porteurs de projets
- Un accompagnement gratuit des porteurs de projets par l'animatrice Natura 2000 pour les évaluations d'incidences
- Un appui sur les aspects hydrauliques en cours de structuration au SMBS
- Une nécessité d'avoir des interlocuteurs disponibles pour des conseils dans les services de l'État

**... ET
TROP
LÉGER**

UNE ABSENCE D'OUTILS JURIDIQUES POUR CONTRAINdre LES PROPRIÉTAIRES À L'ENTRETIEN


- Pas de levier pour obliger les propriétaires à entretenir leur marais, ni pouvoir intervenir à leur place en cas de défaut
- Seule la responsabilité civile du propriétaire peut être engagée en cas de dommage à autrui : action *a posteriori*, sans moyens de prévention

UNE ACTION VOLONTARISTE INSUFFISANTE

- Des communes qui sollicitent directement les propriétaires pour les inciter à entretenir leurs marais
- Une efficacité limitée aux personnes de bonne volonté (et ayant les moyens d'engager les travaux)

DES RÈGLES ET SANCTIONS EXISTANTES MAIS NON APPLIQUÉES

- Un sentiment d'impuissance des élus locaux face aux agissements illégaux (et aux menaces)
- Des recours des mairies contre des agissements/aménagements illégaux qui se soldent par des demandes de "médiation" du Parquet (ou sans suites)
- Un besoin de soutien fort des services de l'Etat (Préfet, OFB...) et de mobilisation des élus locaux pour faire respecter la loi
- Un sentiment de "deux poids - deux mesures" dans les attentes et contrôles de l'administration sur les agissements des professionnels et des privés



ENJEUX
PRINCIPAUX
ASSOCIÉS

- **Promouvoir le rôle de l'activité humaine** dans l'entretien du marais
- **Réaffirmer la place centrale des propriétaires** dans l'entretien du marais
- Dégager une **vision commune** du marais et de l'intérêt à travailler ensemble pour le préserver, au-delà des intérêts individuels
- **Sensibiliser au marais** pour renforcer l'appropriation et la fierté d'appartenance au territoire des locaux (scolaires, propriétaires privés...)

Synthèse

UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES FACETTES, OÙ LES ENJEUX SONT ÉTROITEMENT LIÉS LES UNS AUX AUTRES

UNE NÉCESSITÉ DE CONSTRUIRE ET FAIRE VIVRE LE PROJET AVEC L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES LOCAUX, QU'ILS SOIENT PROPRIÉTAIRES, PROFESSIONNELS, USAGERS DE LOISIR, COLLECTIVITÉS, INSTITUTIONNELS, PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS, CITOYENS...

Voir également le document "Paroles d'acteurs sur marais" pour une autre approche du marais





*Projet financé avec le soutien du programme DLAL FEAMP.
Le programme DLAL FEAMP est soutenu par l'Europe, l'Etat et
la Région Nouvelle-Aquitaine.*

